



Choose FranceTM

9^e édition
du Sommet



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**DOSSIER DE PRESSE
LUNDI 1^{ER} JUIN 2026
VERSAILLES**

« They choose France »

Avec 71 annonces représentant un montant de 93 Md € et la création de plus de 15 600 emplois, la 9ème édition de Choose France atteint des nouveaux records.

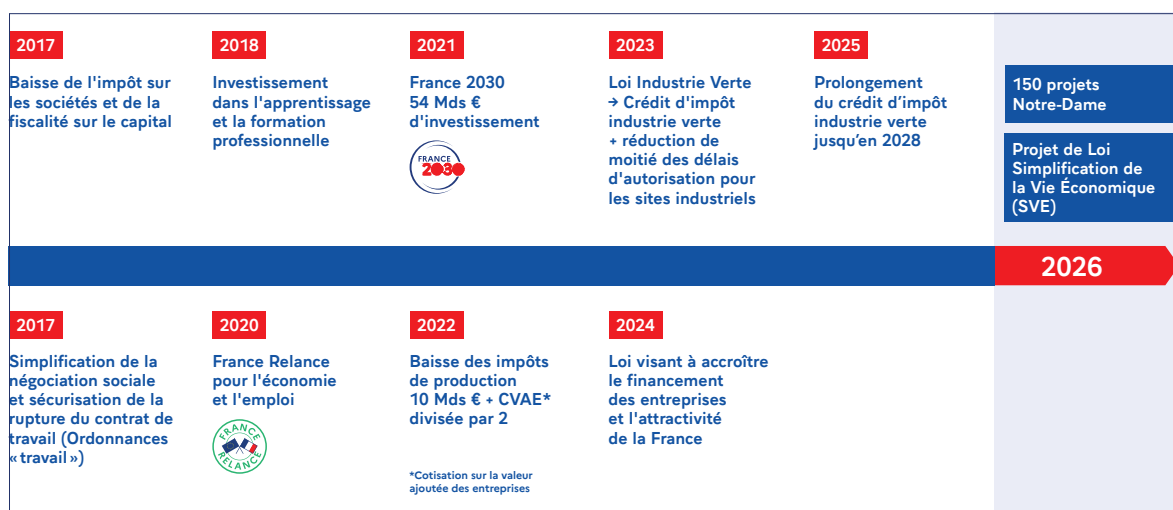
BROOKFIELD (Canada)
MGX et BPIFRANCE
(Émirats arabes unis / France)
NEBIUS (Pays-Bas)
PHOENIX GROUP (Émirats Arabes Unis)
SOFTBANK GROUP CORP (Japon)
VERNE ET ARDIAN
(Royaume-Uni / France)
DSBJ (Chine)
FOXCONN-BULL (Taiwan / France)
DATABRICKS (États-Unis)
HPE (États-Unis)
ORACLE (États-Unis)
SALESFORCE (États-Unis)
SAP (Allemagne)
WORKDAY (États-Unis)
ELECTRO OPTIC SYSTEMS EOS
(Australie)
PLD SPACE (Espagne)
TEKEVER (Portugal)
VENTURI SPACE (Monaco)
USA RARE EARTH (États-Unis)
SCANIA (Suède)
GSK (Royaume-Uni)
ANDRITZ (Autriche)
GROUPE LIEBHERR (Suisse)
HORIBA (Japon)
ADRAGOS PHARMA (Allemagne)
B. BRAUN MEDICAL (Allemagne)
BOEHRINGER INGELHEIM (Allemagne)
CHIESI (Italie)
CURIUM PHARMA (États-Unis)
GSK (Royaume-Uni)
LUMA GROUP (États-Unis)
PTC THERAPEUTICS (États-Unis)
STALLERGENES GREER (Suisse)
SANDOZ (Suisse)
SARTORIUS AG (Allemagne)
CLAAS (Allemagne)

FERRERO (Italie)
MARS (États-Unis)
SYMRISE (Allemagne)
TERRAMAR (Chili)
VICKY FOODS (Espagne)
BAKER HUGHES (États-Unis)
ECOLAB (États-Unis)
LINDE (États-Unis)
MARCEGAGLIA (Italie)
SMURFIT WESTROCK (Irlande)
WERHAHN GROUP/ZWILLING
(Allemagne)
ALFA LAVAL (Suède)
BIOESOL (Mexique)
DANFOSS (Danemark)
EDP (Portugal)
ENERTRAG (Allemagne)
EL SEWEDY (Égypte)
OCTOPUS (Royaume-Uni)
PRYSMIAN (Italie)
La E-SPORT FOUNDATION (Arabie Saoudite)
AMAZON (États-Unis)
GXO (États-Unis)
VGP (Belgique)
BOLUDA (Espagne)
DHL GROUP (Allemagne)
INPOST (Pologne)
DIAGEO (Royaume-Uni)
INGKA GROUP/IKEA (Suède)
MANGO (Espagne)
NEWELL BRANDS (États-Unis)
PPG (États-Unis)
COLEO (Espagne)
CHECKOUT.COM (Royaume-Uni)
FREEDOM HOLDING (Kazakhstan)
LONDON STOCK EXCHANGE GROUP
(Royaume Uni)
REVOLUT (Royaume-Uni)

« Why Choose France »

LES RÉFORMES OPÉRÉES DEPUIS 2017

- Une fiscalité attractive :
 - Baisse des impôts sur les sociétés et des impôts de production
 - Crédit d'impôt de 30% pour les activités recherche
 - Crédit d'impôt au titre des investissements dans l'industrie verte (C3IV) pour les nouveaux projets industriels dans les secteurs des batteries, de l'éolien, des panneaux solaires et des pompes à chaleur et de la production d'équipements aux matières premières critiques.
- Des investissements massifs dans l'innovation avec France 2030 : 54 Md€ pour soutenir des investissements dans des secteurs d'avenir, dont l'IA, le quantique, le spatial ou encore la cybersécurité
- Un investissement massif dans les compétences de l'école à l'enseignement supérieur
- De l'électricité décarbonée grâce à la production nucléaire et à un développement massif des renouvelables
 - la PPE3, publiée en février 2026, réaffirme les ambitions de la France en matière de nouveau nucléaire comme de déploiement des énergies renouvelables
- Des délais d'implantation des sites industriels en forte réduction autour de sites clés en main
- Une administration qui simplifie ses procédures et se digitalise



Sommaire

1. Présentation du Sommet « Choose France »	P5
2. Depuis la 1^{ère} édition de Choose France en 2018, des retombées concrètes pour l'économie et les territoires	P6
3. À Versailles, les entreprises étrangères prouvent leur confiance et confirment leur volonté d'implanter des projets majeurs en France	P8
4. La France a consolidé son attractivité en 2025	P25
5. Depuis 2017, des réformes en faveur de la compétitivité des entreprises et de la simplification administrative	P27
Un environnement fiscal favorable à l'investissement	P27
Un modèle social transformé	P28
Accroître le financement des entreprises et de l'attractivité de la France [loi du 14 juin 2024]	P29
Adaptation des compétences aux évolutions du marché du travail et aux nouveaux métiers	P30
Simplification de la vie économique [Loi du 14 avril 2026]	P30
6. La France, terre d'attractivité pour les infrastructures IA	P31
7. La France positionnée sur l'ensemble de la chaîne de valeur de l'IA	P34
L'intelligence artificielle française : un des écosystèmes les plus avancés au monde	P33
Un an après le Sommet pour l'Action sur l'IA, les annonces se concrétisent	P35
Renforcer les chaînes de valeur industrielles de l'intelligence artificielle en France	P36
8. Les chaînes de valeur industrielles au service de la souveraineté énergétique	P38
9. La France, un leadership touristique mondial	P39
10. La Chine lors de cette 9^{ème} édition	P40
11. Le sommet Choose France 2026	P41
Exposition « Innovation » :	P41
Lancement du site Welcome to France opéré par Business France	P42
Campagne Make it Iconic	P43
Les événements parallèles : le label Choose France au service du rayonnement	P44
Choose France, Sommet certifié événement responsable	P44



Présentation du Sommet « Choose France »


Depuis son lancement en janvier 2018 par le président de la République, le Sommet « Choose France » confirme un succès croissant d'année en année. Il est devenu un rendez-vous économique annuel incontournable dans l'agenda des investisseurs internationaux dont la demande de participation est de plus en plus forte.

Le Sommet « Choose France » est un moment privilégié d'échanges autour de l'attractivité économique de la France grâce à des formats de rencontres ad hoc, au plus haut niveau, entre les investisseurs étrangers, l'exécutif français et les principales entreprises françaises: entretiens bilatéraux avec les ministres et les administrations, rencontres avec les principaux acteurs de l'environnement des affaires en France, ateliers thématiques autour des grandes transformations économiques et des réformes engagées par le gouvernement français pour favoriser l'activité économique sur notre territoire.

Chaque année, ce sont près de 400 entretiens bilatéraux qui sont organisés entre le président de la République, les ministres et les dirigeants d'entreprises tant étrangères que françaises pour échanger sur leurs projets d'implantation dans l'Hexagone.

Cette 9ème édition du Sommet « Choose France » rassemble un nombre record de plus de 200 chefs d'entreprises étrangères, de près de 50 nationalités différentes.

Elle mettra notamment à l'honneur les thématiques des transitions énergétique et numérique souveraines, en soulignant les atouts de la France pour accueillir des projets d'investissement qui renforceront les chaînes de valeur industrielles de l'énergie et de l'intelligence artificielle sur notre territoire.



Depuis la 1^{re} édition de Choose France en 2018, des retombées concrètes pour l'économie et les territoires

Le président de la République organise, depuis le début de son premier mandat, un rendez-vous annuel dédié à l'attractivité de la France. Lieu de rencontre privilégié entre les investisseurs étrangers, l'exécutif français et les principales entreprises françaises, le sommet Choose France a vocation à présenter, détailler et expliquer aux grandes entreprises internationales les réformes menées pour favoriser l'activité économique sur notre territoire. Il permet également de souligner l'importance des investissements internationaux pour soutenir la croissance, l'innovation et l'emploi partout en France.

Les équipes de Business France accompagnent les investisseurs à toutes les étapes de leur projet, depuis le sourcing jusqu'à la concrétisation. Choose France est l'espace privilégié pour l'annonce de ces projets. Chaque édition a donné lieu à un nombre croissant d'annonces.

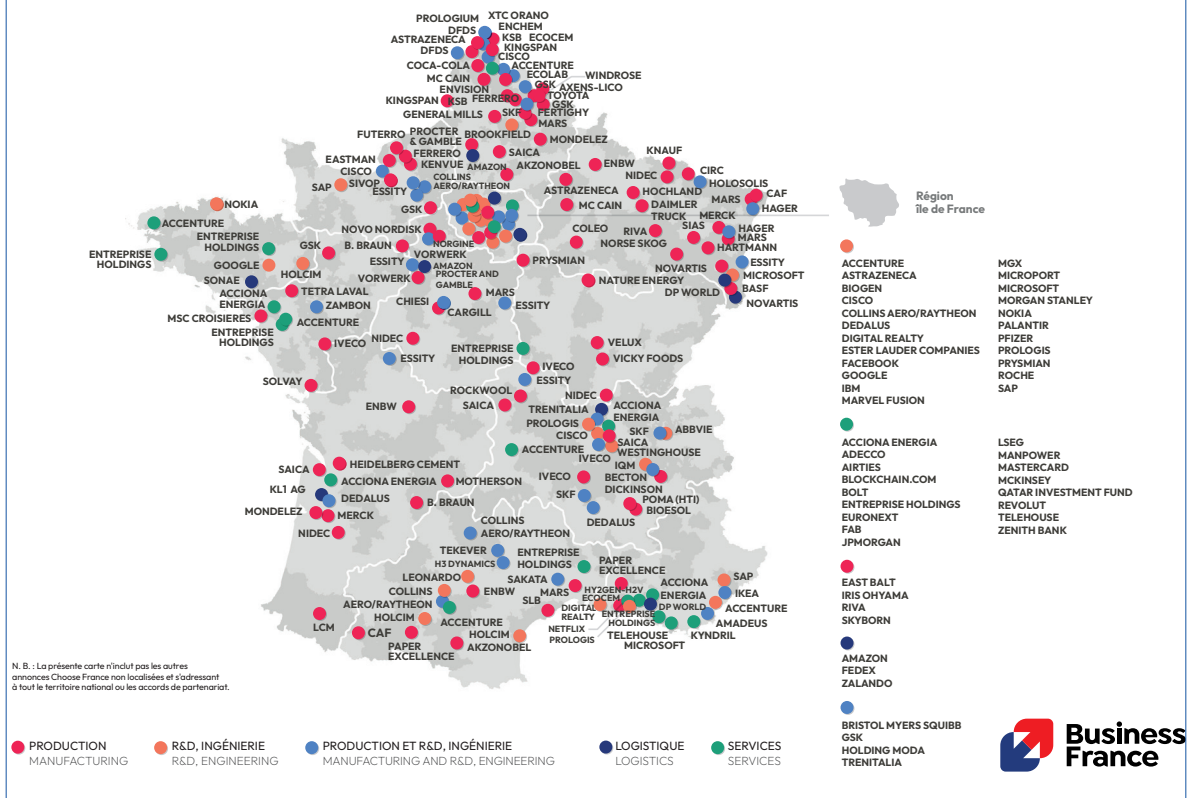
■ ■ BILAN DES ANNONCES ET MONTANTS INVESTIS DEPUIS 2018

2018 11 annonces 2,1 milliards d'euros d'investissement	2019 10 annonces 607 millions d'euros d'investissement	2020 16 annonces 1,8 milliard d'euros d'investissement	2021 22 annonces 3,6 milliards d'euros d'investissement
2022 35 annonces 10,8 milliards d'euros d'investissement	2023 28 annonces 13 milliards d'euros d'investissement	2024 56 annonces 15 milliards d'euros d'investissement	2025 53 annonces 40,8 milliards d'euros d'investissement

Depuis le 1^{er} Sommet Choose France organisé en 2018, ce sont 231 annonces qui ont été recensées pour un montant de 87 milliards d'investissement.

Bilan des annonces Choose France 2018-2025 par secteur

Des résultats concrets pour l'économie française et l'ensemble de ses territoires





À Versailles, les entreprises étrangères confirment leur volonté d'implanter des projets majeurs en France

Avec **71 annonces** représentant un montant de **93 Md €** et la **création de plus 15 600 emplois**, la 9ème édition de Choose France atteint des nouveaux records. La France franchit une nouvelle étape notamment dans les infrastructures d'intelligence artificielle, avec l'implantation d'hyperscalers de rang mondial. Cette dynamique s'accompagne d'un ancrage industriel complet, avec des projets couvrant toute la chaîne de valeur, de l'assemblage de serveurs à la production d'équipements, en passant par les composants critiques et la formation, avec des partenariats technologiques majeurs entre fleurons français et entreprises étrangères.

Cette dynamique d'investissements participe également à la consolidation de notre autonomie stratégique dans les secteurs du spatial, des métaux critiques, de la santé, de l'agroalimentaire et de l'énergie.

La confiance des investisseurs étrangers dans la France se confirme via de nombreux projets de décarbonation de leur appareil industriel, en cohérence avec le plan d'électrification du Gouvernement. De nouveaux investissements sont également rendus publics dans les secteurs du tourisme, du transport, de la logistique et des biens de consommation. Les décisions d'investissement dans le secteur de la finance confirment le positionnement incontournable de Paris en tant que place financière de rang mondial.

1. LA FRANCE, LEADER MONDIAL DES INVESTISSEMENTS EN IA

Infrastructures IA

BROOKFIELD (Canada) prévoit d'augmenter ses investissements dans les infrastructures liées à l'IA en France jusqu'à 30 Md€, contre 20 Md€ annoncés lors du Sommet de l'IA en février 2025, soit un investissement supplémentaire de 10 milliards d'euros. Cet investissement de 30 Md€ se répartit entre la grande usine dédiée à l'IA à E-Valley, à Cambrai, et un nouveau site dédié à l'IA à Escadain, dans les Hauts-de-France. Une fois ce dernier projet lancé, il permettra de créer jusqu'à 1 000 emplois pendant la phase de construction et 2400 emplois indirects permanents à long terme. Le site a été identifié pour développement par Brookfield à l'issue d'un processus accéléré très sélectif mené par le gouvernement français et sera réalisé par Data4, leader français et européen des centres de données, acquis par Brookfield en 2023.

MGX et BPIFRANCE (Émirats arabes unis/France) annoncent l'extension du Campus AI — une coentreprise avec Mistral AI et NVIDIA — visant à atteindre une capacité d'infrastructure d'IA décarbonée pouvant atteindre 3 GW en France. Après le campus de Fouju (Seine-et-Marne), actuellement en construction, la sélection imminente d'un deuxième site représente un investissement d'environ 7,5 Md€. Le projet créera jusqu'à 500 emplois directs pendant la phase de construction, puis 700 emplois directs permanents une fois en service. Conçu selon les normes environnementales les plus strictes, alimenté par l'électricité française à faible empreinte carbone et construit en étroite collaboration avec les leaders français des semi-conducteurs, des batteries et des technologies critiques, Campus AI fait de la France la première destination européenne pour les infrastructures d'IA décarbonées.

NEBIUS (Pays-Bas) acteur du Cloud IA, annonce la reconversion de l'ancienne friche Bridgestone de Béthune (Hauts-de-France) en un site majeur de calcul en Europe, reposant sur un modèle intégré allant de l'infrastructure aux services de cloud computing. Le projet prévoit ainsi plus de 8Md€ d'investissement sur plusieurs années pour déployer des infrastructures et des services de cloud, avec une capacité cible de 240 MW, positionnant le site parmi les plus puissants et avancés du continent. La première phase est attendue dès 2026, avec une montée en puissance complète en 2027. À terme, le site générera environ 120 emplois. En parallèle, Nebius prévoit de soutenir la formation en technologies et en intelligence artificielle via la Nebius Academy. Ce projet structurant illustre l'ancrage de Nebius dans l'écosystème européen de l'IA.

PHOENIX GROUP (Émirats Arabes Unis) en partenariat avec DC MAX, annonce un projet d'investissement visant à développer des infrastructures numériques de nouvelle génération en France et dans toute l'Europe. La première phase prévoit la construction d'un campus de centres de données d'une puissance de 18 MW dans la région lyonnaise, soit un investissement initial de plus de 100M€. Le projet européen global vise une capacité d'environ 1 GW. Cela comprend environ 500 MW en France, ce qui représente jusqu'à 4Md€ d'investissements potentiels et la création de 500 à 600 emplois directs et indirects. Cette initiative renforce la position stratégique de la France en tant que pôle européen de premier plan pour l'intelligence artificielle, l'infrastructure cloud et le calcul haute performance.

SOFTBANK GROUP CORP (JAPON) annonce un investissement majeur visant à accélérer le développement des infrastructures d'IA en France, avec l'engagement de développer et d'exploiter 5 GW de capacité de centres de données dédiés à l'IA à l'échelle nationale, grâce à un investissement pouvant atteindre 75Md€. Cela comprend un investissement initial de 45Md€ pour fournir 3,1 GW dans la région Hauts-de-France d'ici 2031, avec des centres de données à Dunkerque (Loon-Plage), Bosquel et Bouchain. Ces projets devraient créer environ 8 600 emplois pour la construction et 900 emplois directs pour l'exploitation. Le reste de l'investissement servira à soutenir d'autres sites à travers le pays. Pour accélérer ce déploiement, SoftBank s'associera à SCHNEIDER ELECTRIC (FRANCE) afin de développer un pôle de production industrielle à grande échelle sur le Port de Dunkerque, qui se concentrera sur la fabrication de modules de datacenters préfabriqués. Ce projet combinera les capacités de SoftBank en robotique avec l'expertise industrielle et le réseau de chaîne d'approvisionnement local de Schneider Electric, tout en soutenant l'ambition de Dunkerque de devenir un pôle de robotique de premier plan. Ce pôle industriel devrait créer 350 emplois. Ensemble, ces initiatives renforceront

la R&D régionale grâce à des partenariats avec les universités et les écoles locales, et consolideront la position de la France en tant que pôle européen de premier plan pour les infrastructures d'IA, soutenu par une infrastructure de réseau avancée et un écosystème industriel solide.

VERNE ET ARDIAN (Royaume-Uni/France) spécialistes des data centers bas carbone, annoncent le développement en Île-de-France d'un campus d'infrastructures digitales de nouvelle génération. Conçu comme une Gigafactory de l'IA, il accueillera des capacités de calcul haute performance (HPC) reposant sur des infrastructures énergétiques bas carbone et durables. Le projet représente un investissement pouvant atteindre 5 Md€, avec une capacité cible de 500 MW, dont une première tranche d'environ 250 MW à l'horizon 2030. Développé avec les acteurs publics nationaux et locaux, et de grands groupes industriels et financiers français, le projet contribuera à structurer un écosystème d'innovation majeur et à réindustrialiser le territoire. Ce projet permettra la création d'environ 330 emplois pour l'exploitation du site.

Chaîne de valeurs centre de données

DSBJ (Chine) groupe industriel mondial spécialisé dans la fabrication de solutions matérielles pour les secteurs des télécommunications, de l'automobile et des infrastructures d'intelligence artificielle, annonce un premier investissement de 50M€ visant à progressivement transformer certains sites industriels de GMD en France en centres de production et d'intégration d'équipements d'infrastructures d'intelligence artificielle et de solutions de datacenters modulaires. Ce projet d'investissement s'inscrit dans la continuité de l'acquisition de GMD par DSB, et constitue la première étape d'un plan stratégique dont l'objectif est de faire de GMD un leader européen de la production d'infrastructures numériques.

FOXCONN-BULL (Taiwan-France) annoncent un partenariat axé sur les usines et les infrastructures d'IA en Europe, s'inscrivant pleinement dans la vision stratégique d'une IA souveraine. En ancrant en France la chaîne d'approvisionnement et les capacités de calcul localisées en matière d'IA, cette initiative vise à jouer un rôle clé dans la mise en place d'un écosystème européen d'IA souveraine. Pour mener à bien ce déploiement stratégique en France, le projet devrait nécessiter un investissement initial supérieur à 120M€.

Ecosystème innovation, recherche et formation IA

DATABRICKS (Etats-Unis) annonce un investissement de plus de 258M€ en France au cours des trois prochaines années, dans les talents, la formation et le développement de son activité pour aider davantage d'entreprises françaises à déployer l'IA en production à grande échelle. Dans le cadre de cet investissement, l'entreprise prévoit de recruter 200 personnes d'ici trois ans et former plus de 40 000 personnes aux compétences clés en data et en IA d'ici 2028. Aujourd'hui, des étudiants et enseignants de plus de 50 universités françaises participent déjà au programme University Alliance de Databricks, une initiative visant à intégrer un cursus IA de niveau professionnel dans l'enseignement supérieur.

HPE (Etats-Unis) annonce un investissement de 350M€ sur 5 ans dans l'AI Factory Lab de Grenoble créée en partenariat avec Nvidia. Cet investissement porte sur la consolidation de l'actuel centre de R&D en télécommunications, IA et calcul intensif, et sur l'équipement d'un nouveau Lab avec les dernières technologies serveurs/GPU et de refroidissement associé, ainsi que le recrutement d'environ 80 ingénieurs en IA qui intégreront l'effectif total du Centre Global de R&D de Grenoble.

ORACLE (États-Unis) renforce son engagement sur le long terme en France avec l'ouverture cette année d'un nouveau bureau régional à Paris, conçu pour devenir un hub stratégique dédié à l'intelligence artificielle. Ce nouveau site accompagnera les clients français et européens dans l'exploitation des technologies cloud et IA d'Oracle afin de transformer leurs opérations, améliorer leur productivité et renforcer leur compétitivité sur l'ensemble des marchés mondiaux. Oracle étend également sa présence cloud et IA en France, en s'appuyant sur ses technologies pour soutenir le développement de capacités d'infrastructure avancées dans le pays.

SALESFORCE (États-Unis) numéro 1 mondial de la gestion de la relation client (CRM) par l'IA, annonce un investissement supplémentaire de 2 Md€ en France. Cet engagement se traduira par l'ouverture à Paris de son premier centre d'innovation en IA (AI Innovation Hub) au sein de l'Union européenne, ainsi que d'importantes initiatives pour le développement des talents et de l'écosystème, dont plus de 2,2 M€ de mécénat pour soutenir la formation aux compétences numériques et à l'IA. Ce nouvel engagement s'inscrit dans la continuité de l'action de Salesforce en France, portant le précédent investissement sur cinq ans de 3,5 milliards de dollars réalisé en 2022 à 5,5 milliards de dollars d'ici 2030.

SAP (Allemagne) réaffirme son engagement de long terme envers la France avec un investissement d'environ 100 M€ sur les trois premières années, dans le cadre d'un plan plus large de 300 M€ à horizon 2032. Cet investissement soutiendra le développement d'une région SAP cloud souverain et Business AI, avec trois sites de data centers prévus en Île-de-France au premier trimestre 2027 et visant la qualification SecNumCloud. Il contribuera également à la création d'une centaine d'emplois à forte valeur ajoutée dans les domaines du cloud et de l'IA.

WORKDAY (Etats-Unis), acteur mondial de référence dans les logiciels métiers dédiés aux fonctions RH, finance et paie, annonce un investissement de plus de 200 millions d'euros sur trois ans, pour renforcer durablement sa présence sur le territoire, à Paris, Lyon et Marseille. Il poursuit et amplifie son ancrage sur le territoire français, identifié comme un pilier de sa stratégie européenne, à travers une croissance continue de ses effectifs et la structuration de ses partenariats avec les acteurs technologiques français afin de développer des usages de l'IA maîtrisés.

2. UNE AUTONOMIE STRATÉGIQUE CONSOLIDÉE SUR DES SECTEURS CLÉS

Spatial/Défense

Electro Optic Systems EOS (Australie) investit plus de 10M€ pour faire de la France son hub européen autour des systèmes de lutte anti-drones, en incluant le C2 (Command and Control) basé sur l'IA, via l'implantation du siège de MARSS, société récemment acquise. Ce hub, situé à Nice, permettra de développer l'écosystème industriel grâce à des technologies souveraines et renforcera la coopération existante avec KNDS, tout en explorant la production de lasers à haute énergie et le développement de capacités de guerre spatiale pour la France et le marché européen. Le projet pourra créer jusqu'à 150 emplois en trois ans, incluant des postes d'ingénieur et de développement logiciel à forte valeur ajoutée en France.

PLD SPACE (Espagne) annonce un investissement de 35 M€ pour la construction et l'aménagement de son complexe de lancement au Centre Spatial Guyanais (CSG) de Kourou, sur la période 2025-2026. Cet investissement devrait générer environ 21 M€ de valeur ajoutée locale et soutiendra entre 250 et 275 emplois indirects sur le territoire pendant la phase de construction et 35 emplois directs liés aux opérations de lancement récurrentes. PLD Space devient ainsi le premier opérateur privé à engager un tel niveau d'investissement sur la zone ELM-Diamant du CSG, contribuant à la diversification du port spatial européen.

TEKEVER (Portugal) groupe technologique international spécialisé dans les systèmes autonomes avancés, annonce un investissement de 100M€ en France sur cinq ans, accompagné de la création de 100 emplois qualifiés. Cet investissement double l'initiative annoncée en 2025, portant leur investissement total à 200M€ et 200 emplois. Le projet vise à faire de la France un pilier industriel, d'innovation et d'export pour les activités européennes du groupe. Il s'appuie sur une présence déjà en développement, avec l'ouverture de son siège à Toulouse et la montée en puissance du site industriel de Cahors. Le groupe confirme ainsi son ambition de faire de la France un pôle clé pour ses activités industrielles et d'innovation en Europe.

VENTURI SPACE (Monaco) annonce un investissement supplémentaire de 150 M€, portant le montant total à 250M€, pour l'établissement à Toulouse de son nouveau centre de technologies dédié à la conception et la fabrication de technologies critiques, ainsi qu'à l'assemblage de ses astromobiles lunaires et martiennes. La NASA a sélectionné l'astromobile de la société américaine Venturi Astrolab, partenaire stratégique de Venturi Space, notamment via l'utilisation de sa technologie de gestion des batteries, pour transporter ses astronautes à partir de 2028. Cette décision entraîne un accroissement de l'activité de Venturi Space et accélère son développement industriel afin de répondre aux besoins croissants des programmes lunaires américains et européens.

Métaux critiques/ batteries

USA RARE EARTH (États-Unis) ambitionne de renforcer sa présence industrielle en France en élargissant ses investissements dans les métaux, les alliages et la fabrication d'aimants permanents, contribuant ainsi à la souveraineté française et européenne sur la chaîne de valeur des terres rares critiques. Cette expansion s'inscrit dans la continuité des initiatives déjà engagées dans l'hexagone, notamment la création d'une unité de production de métaux et d'alliages de terres rares par Less Common Metals (LCM) à Lacq, ainsi qu'un investissement stratégique dans Carester SAS (aux côtés d'InfraVia Capital Partners) visant à développer les capacités de séparation et de traitement des terres rares. Alignés avec les accords envisagés par l'entreprise avec le Département du Commerce des États-Unis, les investissements additionnels de USA Rare Earth en France pourraient dépasser 175M€ d'ici 2030 et permettre la création de plus de 200 emplois supplémentaires dans la région.

Mobilité électrique

SCANIA (Suède) renforce son engagement industriel en France à Angers, dans le cadre de sa stratégie de transition vers des solutions de transport durable, avec un investissement de 68M€ visant à pérenniser le site de 1 500 collaborateurs et à soutenir son développement. En complément des camions électriques déjà assemblés sur son site historique de Södertälje en Suède, le groupe a en effet choisi Scania Production Angers pour assurer l'augmentation de sa capacité de production européenne de véhicules électriques. À l'horizon 2029, le site d'Angers évoluera ainsi vers une organisation industrielle hybride innovante, permettant l'assemblage, sur une même ligne de production, de camions thermiques et électriques. Scania Production Angers s'impose à ce titre comme un pilier stratégique de l'engagement du groupe en faveur de la décarbonation en Europe. Ce projet confirme le rôle clé du site angevin dans le développement d'un transport européen plus durable et compétitif.

Equipements industriels / industrial equipment

ANDRITZ (Autriche) renforce durablement sa présence industrielle et technologique en France à travers sa division Nontissé & Textile. À l'horizon 2030, le groupe engagera un programme d'investissement de 25M€, de nature à soutenir la création d'emplois à forte valeur ajoutée en lien avec ses partenaires, notamment au sein de l'écosystème d'Auvergne-Rhône-Alpes. Ces investissements soutiennent le développement de solutions industrielles innovantes répondant aux grands enjeux de la transition écologique : substitution du plastique par des fibres cellulosiques dans l'emballage alimentaire, valorisation des fibres naturelles françaises (lin, chanvre, notamment) et des fibres recyclées localement pour des applications durables (isolation, géotextiles...) ainsi que la transformation des procédés papetiers et non-tissés afin de réduire significativement les consommations d'eau et d'énergie.

GROUPE LIEBHERR (Suisse) renforce son ancrage industriel en France avec un investissement d'environ 90 M€ sur son site de Liebherr-Components Colmar, spécialisé dans le développement, l'assemblage et les essais de moteurs à combustion de grandes puissances. Le site verra sa capacité de production quasiment doublée d'ici 2030. Ce projet vise à accompagner la forte croissance mondiale des centres de données, en augmentant significativement les capacités industrielles dédiées à la production et au développement de moteurs à grand alésage de très haute puissance. Il permettra la création de plus de 200 emplois sur le site de Colmar.

HORIBA (Japon) annonce un investissement stratégique de 19,5 M€ dans SpectrAI, un projet industriel emblématique visant à déployer une plateforme d'instrumentation analytique de nouvelle génération intégrant capteurs intelligents, spectroscopie Raman et intelligence artificielle. Ancré à Loos (Hauts-de-France), SpectrAI vise la création de 150 emplois hautement qualifiés, le renforcement de la souveraineté industrielle et technologique de la France et une accélération vers la transition écologique.

3. DES INVESTISSEMENTS PARTICIPANT À LA SOUVERAINETÉ SANITAIRE DE LA FRANCE

ADRAGOS PHARMA (Allemagne) CDMO de taille mondiale, annonce l'acquisition du site de Maisons-Alfort auprès de Sanofi. Il s'agit d'un site de production de lots commerciaux et dédié aux produits stériles, notamment sous forme de seringues préremplies et de flacons. Adragos prévoit d'investir 40 à 60M€ au cours des cinq prochaines années pour mettre en place des capacités de fabrication de produits biologiques et augmenter la capacité de production grâce à des mises à niveau ciblées des équipements. Ce projet permettra de préserver des emplois qualifiés et de renforcer encore les capacités technologiques du site.

B. BRAUN MEDICAL (Allemagne) l'un des leaders mondiaux des technologies médicales, annonce un investissement stratégique de près de 20M€ sur son site industriel de Chasseneuil-du-Poitou dans la Vienne, dédié à la production et au développement de chambres implantables ("access port systems"). Ce projet vise à augmenter de façon évolutive ses capacités de production, à renforcer la flexibilité industrielle et à accompagner la croissance soutenue de la demande mondiale en dispositifs d'accès vasculaire. L'investissement porte sur une première phase de construction d'un nouveau bâtiment industriel de deux étages avec des infrastructures éco-énergétiques dans un objectif de neutralité carbone. Ce projet structurant permettra la création d'environ 40 emplois équivalents temps plein d'ici 2031, tout en sécurisant la compétitivité, la souveraineté sanitaire européenne et la pérennité industrielle de B. Braun Medical en France au sein de son réseau mondial.

BOEHRINGER INGELHEIM (Allemagne) annonce un programme d'investissements à hauteur de 500 M€ d'ici 2030, dédié à la santé animale. Ce programme vise à renforcer durablement les capacités de recherche & développement et de production du groupe pharmaceutique familial en France. Quatre sites sont concernés : Jonage (Rhône), un nouveau site dédié à la production d'antigènes contre la fièvre aphteuse - pleinement opérationnel en 2027 - bénéficiera de 20M€ supplémentaires pour devenir le pôle mondial de référence dans la lutte contre ce pathogène hautement contagieux, avec la création de 150 emplois hautement qualifiés. À Saint Priest (Rhône), plus de 250M€ permettront de renforcer la spécialisation du site dans la production d'antigènes vétérinaires destinés à la vaccination des animaux de compagnie et d'élevage. À Toulouse (Haute Garonne), plus de 160 M€ soutiendront l'augmentation des capacités industrielles, avec une multiplication par cinq des volumes de solutions orales et un triplement de la production des comprimés. Enfin, environ 40 M€ renforceront les activités de recherche et développement sur les deux sites de la région lyonnaise (Saint-Vulbas et Saint-Priest).

CHIESI (Italie) laboratoire biopharmaceutique familial et 1ère entreprise du médicament société à mission en France, annonce la création d'une centaine d'emplois supplémentaires sur son site industriel de La Chaussée-Saint-Victor, près de Blois, dans le cadre de la mise en place effective de nouvelles lignes de production de médicaments dans les maladies respiratoires. Ces lignes permettront de doubler dès 2026, la production de dispositifs inhalés médicamenteux, dont la nouvelle génération d'aérosols-doseurs à empreinte carbone minimum. L'objectif est de produire au total près de 60 millions d'unités chaque année sur ce site, centre d'excellence du groupe dans la fabrication de médicaments à visée respiratoire.

CURIUM PHARMA (Etats-Unis) acteur leader de la médecine nucléaire, spécialisé dans le développement et la production de médicaments radiopharmaceutiques, annonce un investissement de plus de 32M€ pour la création d'une ligne de production de médicaments destinés à la radiothérapie interne vectorisée (RIV) à base de Lutétium 177 sur le site de Saclay. À travers ce programme, Curium confirme sa volonté de s'ancre durablement en France, en dotant le territoire d'infrastructures de pointe au service de la médecine nucléaire et de l'innovation thérapeutique en oncologie, tout en contribuant à la souveraineté sanitaire européenne en matière de technologies critiques et à forte valeur scientifique.

GSK (Royaume-Uni) annonce un investissement additionnel de près de 140 M€ en France, portant à près de 550 M€ le total prévu sur 2026–2028. Ainsi, 74,1 M€ seront consacrés au renforcement des sites d'Évreux, Mayenne et Saint-Amand-les-Eaux et 63,6 M€ iront à la R&D. Ces montants s'ajoutent aux montants annoncés lors des précédentes éditions de Choose France, en cours de déploiement pour la modernisation, la décarbonation, la digitalisation et la R&D. GSK confirme ainsi son ancrage en France et sa contribution à la souveraineté sanitaire européenne, la transition écologique et l'innovation biomédicale.

LUMA GROUP (USA) fonds new-yorkais d'investissement en biotechnologie, annonce son intention d'établir son siège européen à Paris. Le groupe renforce ainsi son engagement européen pour l'innovation dans les sciences de la vie. Cette expansion s'inscrit dans une volonté de s'appuyer sur les forces de l'écosystème scientifique français, ses institutions de recherche et ses infrastructures de santé. Depuis Paris, Luma Group souhaite accélérer le développement de nouvelles thérapies en collaborant avec des sociétés de biotechnologies, des centres académiques et des centres d'excellence clinique à travers l'Europe. Ce hub favorisera également les investissements et échanges transfrontaliers, tout en renforçant les liens entre écosystèmes d'innovation européens et américains.

PTC THERAPEUTICS (États-Unis) laboratoire biopharmaceutique spécialisé dans les maladies rares, annonce un investissement industriel de 45 M€ en France à l'horizon 2030. Il permettra la production du principe actif de son nouveau produit pour le traitement de la PCU (phenylcetonurie) sur le site de Siegfried à Saint-Vulbas (Ain). Destiné à alimenter les marchés européens et internationaux et à représenter à terme 30 à 40 % de la production mondiale, cet investissement s'inscrit dans la stratégie d'expansion globale de PTC et de rééquilibrage de la production vers l'Europe dans le nouveau contexte mondial. Pour le site, qui compte 150 employés, ce projet constitue à la fois un avantage compétitif industriel (implantation de nouveaux procédés de production complexes de chimie continue et l'amélioration des méthodes industrielles) et un apport significatif de nouveaux volumes qui contribueront à renforcer le site.

STALLERGENES GREER (Suisse) leader mondial dans le traitement des allergies, annonce un investissement stratégique de 125M€ pour renforcer son outil industriel. Ce plan inclut la création de nouvelles lignes de production, une transition énergétique, et l'expansion des capacités industrielles qui conduiront à la création d'emplois et au développement de compétences. Le laboratoire emploie en France 610 collaborateurs et prévoit d'ores et déjà en 2026 une hausse de 12 % de ses effectifs en France. Stallergenes Greer se distingue par une maîtrise intégrale de la chaîne de valeur de la désensibilisation, depuis le développement des matières premières jusqu'à la distribution de traitements. Le groupe traite ainsi plus de 1,3 million de patients dans le monde. Dans un contexte de forte progression des allergies, cet engagement confirme l'ancrage historique du groupe sur le territoire national, et illustre sa conviction que la France dispose des talents et des savoir-faire nécessaires pour sa souveraineté sanitaire et pour devenir le cœur mondial de l'immunothérapie allergénique.

SANDOZ (Suisse) leader mondial des médicaments abordables, annonce un investissement supplémentaire d'environ 150 M€ d'ici à 2034 afin de poursuivre la montée en puissance de son site de Toulouse, dédié au développement et à la production de médicaments biosimilaires, portant le total des investissements prévus en France depuis décembre 2025 à environ 550M€. Cet investissement renforcera les capacités de production de Sandoz. Il s'ajoute aux 300M€ annoncés le 4 novembre 2025 dans le cadre de l'acquisition du site de Toulouse auprès d'Evotec SE, aux frais de licence associés, ainsi qu'aux 250 M€ de paiements d'étapes, dont une part significative est investie en France. Le site, désormais dénommé Sandoz Biologics France, est en cours de montée en puissance industrielle, avec une plateforme innovante de production en continu.

SARTORIUS AG (Allemagne) partenaire de premier plan de l'industrie biopharmaceutique, poursuit ses investissements dans l'innovation, l'automatisation et le développement durable, qu'illustre un programme pluriannuel d'extension de ses capacités en France avec plus de 50 M€ investis sur l'ensemble des sept sites français de l'entreprise (1 400 employés). Ce programme concerne notamment les sites d'Aubagne, où se trouve le siège social (avec une modernisation des capacités de production des technologies de gestion des fluides et un nouveau centre logistique automatisé), et d'Illkirch (avec la mise en place d'une installation conforme aux BPF pour les réactifs de transfection). Une partie de l'investissement est également consacrée à la R&D.

4. LA PUISSANCE AGRICOLE ET AGROALIMENTAIRE DE LA FRANCE RENFORCÉE PAR LES INVESTISSEURS ÉTRANGERS

CLAAS (Allemagne) groupe familial allemand et leader mondial dans le domaine des machines agricoles, prévoit d'investir 50 M€ en France sur les trois prochaines années, répartis sur plusieurs sites industriels. Ce plan ambitieux vise à moderniser et décarboner les installations, renforcer les activités de fabrication et de logistique, et améliorer les capacités de test et de validation grâce à de nouveaux équipements. Ces investissements témoignent de la détermination de CLAAS à renforcer durablement sa présence industrielle en France, soutenant l'innovation, la performance et la transition écologique du secteur agricole.

FERRERO (ITALIE) annonce de nouveaux investissements industriels en France avec la création de deux lignes de production en 2026 pour un investissement de 60 M€ confirmant son ancrage durable dans les territoires et son engagement constant en faveur de l'innovation. Le Groupe investit 30M€ à Nieppe (Hauts-de-France) pour la nouvelle ligne dédiée aux Nutella Cookies qui seront lancés à l'été et développe une nouvelle ligne à Villers-Écalles (Normandie) investissant 30 M€ pour la production de formats Nutella 3 kg destinés aux professionnels tout en poursuivant les investissements pour décarboner le site normand.

MARS (Etats-Unis) annonce un investissement de plus de 100 M€, répartis au cœur de plusieurs régions : le Grand Est (près de 45 M€), l'Occitanie (plus de 30 M€), les Hauts-de-France (17 M€) et le Centre-Val de Loire (plus de 7 M€). Ces investissements traduisent une volonté forte : renforcer l'ensemble de notre empreinte en France, accompagner l'innovation, préparer les besoins futurs, adapter nos activités à la transition digitale et poursuivre notre feuille de route pour la décarbonisation.

SYMRISE (Allemagne) fournisseur mondial de parfums et arômes, d'ingrédients actifs cosmétiques et d'ingrédients fonctionnels, annonce plus de 37 M€ d'investissements en 2026 pour renforcer son ancrage en France. Un premier projet (10 M€) soutient le développement des activités Parfumerie et Soins à Saint-Cézaire-sur-Siagne (PACA) et à Clichy (Île-de-France), avec l'extension de bureaux et laboratoires. Le site de Clichy deviendra un pôle mondial de parfumerie, améliorant les conditions de travail de 350 collaborateurs et créant une dizaine d'emplois. Un second projet (27,5 M€) modernisera le site industriel de Berric (Bretagne) et permettra la création de 20 emplois.

TERRAMAR (Chili) annonce un investissement de 14 M€ pour augmenter la capacité de production de l'usine de Poultry Feed Company, spécialisée dans la production de protéines animales transformées, implantée en Mayenne. Cet investissement permettra de créer 15 à 18 emplois. Ces investissements consolideront la position de PFC parmi les principales usines de transformation de sous-produits animaux en Europe. Terramar fait partie des actionnaires de PFC. À ce titre, elle a soutenu la croissance ainsi que les investissements nécessaires pour renforcer l'efficacité et l'économie circulaire, dans lesquelles PFC joue un rôle important.

VICKY FOODS (Espagne) accélère son ancrage industriel en France avec un investissement additionnel de 25 M€ à Fragnes-la-Loyère, premier site industriel « clé-en-main » du pays, après un engagement déjà réalisé de 100 M€. Le site a d'ores et déjà permis la création de 150 emplois en CDI, avec une montée en puissance prévue à 250 d'ici 2030. Déployé en trois phases, ce projet structurant illustre une vision industrielle de long terme et confirme les ambitions de développement du groupe sur le marché français.

5. UNE CONFIANCE RENOUVELÉE DES ENTREPRISES ÉTRANGÈRES QUI RÉINVESTISSENT ET DÉCARBONENT LEUR APPAREIL INDUSTRIEL

BAKER HUGHES (Etats-Unis) entreprise de technologies de l'énergie, annonce un plan d'investissement de trois ans en France qui comprend l'extension et la modernisation des infrastructures industrielles, l'installation de nouveaux équipements de production et l'ouverture d'un nouveau bâtiment d'assemblage et de tests sur son site du Creusot (Saône-et-Loire), ainsi que des investissements en R&D au sein de son centre d'excellence dédié à la compression à zéro émission. À Fougerolles (Haute-Saône), Baker Hughes augmentera sa capacité de production et mettra en œuvre des solutions d'économie d'énergie.

ECOLAB (Etats-Unis) confirme son engagement en faveur de la croissance durable de l'économie française avec un investissement de 100M€ dans GravitHy, producteur de fer bas carbone, et HoloSolis, fabricant de panneaux photovoltaïques. Le site industriel de GravitHy à Fos-sur-Mer produira 2 millions de tonnes de fer vert par an, avec une mise en service prévue en 2030. L'usine HoloSolis, située à l'Europôle de Hambach, atteindra une capacité annuelle de 10 millions de panneaux photovoltaïques à pleine capacité. Ces investissements soutiennent la décarbonation industrielle, le développement économique régional et la création d'environ 2 500 emplois qualifiés, illustrant l'engagement d'Ecolab en faveur d'une croissance durable et créatrice de valeur à long terme.

LINDE (Etats-Unis) l'un des leaders mondiaux dans le domaine des gaz industriels et de l'ingénierie, investira environ 55M€ pour construire, détenir et exploiter une nouvelle unité de séparation de l'air (ASU) en France. Elle devrait entrer en service fin 2028 ; elle approvisionnera des clients clés du secteur chimique et fournira de l'oxygène, de l'azote et de l'argon liquides à ses clients en France, notamment dans les secteurs pharmaceutique, agroalimentaire et de la santé.

MARCEGAGLIA (Italie) annonce une nouvelle étape structurante pour son projet Mistral à Fos-sur-Mer. Après un premier engagement de 600M€ annoncé en 2024, le groupe prévoit un investissement complémentaire de 600 millions d'euros. Le montant total mobilisé atteindra ainsi environ 1,2Md sur le site. Ce projet donnera naissance à la première aciérie en France depuis plus de 50 ans et au premier grand laminoir depuis cette période. Usine sidérurgique de nouvelle génération en Europe, basée sur les dernières technologies de la filière électrique, elle intégrera l'intelligence artificielle et sera alimentée par une électricité décarbonée, visant des performances de référence en sobriété énergétique et en empreinte carbone. Marcegaglia entend ainsi s'inscrire comme un acteur clé du nouveau sidérurgique en Europe.

SMURFIT WESTROCK (Irlande) leader mondial de l'emballage durable en papier, annonce un investissement de près de 600M€ dans ses sites en France, renforçant ainsi son engagement à long terme en faveur de l'industrie française, de l'innovation et du développement durable. L'investissement de Smurfit Westrock sera réalisé au cours des trois à cinq prochaines années et soutiendra la modernisation et la décarbonisation de ses activités, en améliorant l'efficacité de la production, l'innovation au service des clients et les capacités en matière d'emballages durables.

WERHAHN GROUP/ZWILLING (Allemagne) détenteur de la marque française emblématique d'ustensiles de cuisine en fonte haut de gamme STAUB, lance le projet Future-Foundry sur son site de Merville, en Hauts-de-France. Ce projet prévoit la construction d'une nouvelle fonderie à la pointe de la technologie et l'installation d'équipements de production modernes afin d'assurer la pérennité d'une fabrication « Made in France » de haute qualité. Avec un investissement total de plus de 42 M€, FutureFoundry permettra la transition vers une technologie de fonderie nettement plus économe en énergie et à faibles émissions de CO₂. La nouvelle installation renforcera la compétitivité industrielle de STAUB, améliorera les conditions de travail et favorisera une croissance durable. Future-Foundry témoigne de l'engagement fort de STAUB envers la France en tant que site de production stratégique.

6. DES ENTREPRISES ÉTRANGÈRES CONTRIBUANT À LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DE LA FRANCE EN LIEN AVEC LA NOUVELLE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DE L'ÉNERGIE (PPE)

ALFA LAVAL (Suède) leader mondial des technologies d'échange thermique, de séparation et de gestion des fluides, annonce un plan d'investissement de près de 50M€ sur ses cinq sites de production en France pour la période 2026–2028. Le projet principal porte sur l'extension de l'usine de Golbey, afin d'accompagner la croissance du marché des gaz industriels, en particulier le gaz naturel liquéfié (GNL), ainsi que l'émergence des nouvelles applications énergétiques. Ce projet doit permettre la création d'une cinquantaine d'emplois. En parallèle, des projets liés à la décarbonation, modernisation et la digitalisation des sites de Fontanil, Nevers, Chalon et Elancourt seront lancés. Ces investissements illustrent la volonté d'Alfa Laval de contribuer à la décarbonation de l'industrie européenne, tout en reflétant la place stratégique de la France dans l'implantation industrielle du Groupe.

BIOESOL (Mexique) réaffirme son engagement envers la France et accélère son expansion européenne depuis sa base stratégique à Grenoble. Dans les années à venir, BioEsol prévoit de financer jusqu'à 200 millions d'euros pour des projets axés sur la transition énergétique, l'autonomie énergétique et la résilience opérationnelle, à travers son modèle Energy-as-a-Service (EaaS), permettant aux industries de déployer des infrastructures énergétiques localisées, dont un investissement direct de 40 millions d'euros. Dans un contexte marqué par une demande énergétique croissante, la volatilité des marchés et les défis liés à la souveraineté énergétique en Europe, cette initiative positionne BioEsol comme un acteur clé dans la transformation du modèle énergétique industriel européen.

DANFOSS (Danemark) leader mondial des technologies à haute efficacité énergétique, annonce un investissement de 10 M€ sur trois ans dans son site de Reyrieux, qui produit des composants essentiels pour les pompes à chaleur résidentielles, industrielles et tertiaires. Cet investissement s'ajoute aux 61 M€ déjà investis par l'entreprise dans ses activités françaises depuis 2015 et soutient directement l'objectif de la France d'installer plus d'un million d'unités par an d'ici 2030. Parallèlement aux projets existants visant à améliorer les capacités de R&D et les installations de production, ce nouveau programme prévoit la mise en place d'une alimentation en énergie renouvelable sur site, l'amélioration de l'efficacité énergétique et la modernisation des espaces de travail.

EDP (Portugal) réaffirme son engagement de long terme en France, avec l'annonce de 1,3 Md€ de nouveaux investissements d'ici 2030, après plus de 2,7 Md€ déjà investis et 1,4 GW installés sur l'ensemble du territoire. Portant sur l'éolien terrestre et offshore, le solaire, le stockage par batteries et les infrastructures de réseau, ces projets contribueront à la souveraineté énergétique de la France, à la fourniture d'une électricité compétitive et bas carbone, et au soutien de la réindustrialisation du pays.

ENERTRAG (Allemagne) acteur européen pionnier des systèmes électriques pilotables et présent depuis plus de 25 ans sur le marché français, annonce un programme d'investissement de 1,1 Md€ d'ici 2030 dédié à de nouvelles infrastructures énergétiques. Le programme prévoit la mise en service d'au moins 100 MW par an de nouvelles capacités renouvelables et de stockage par batteries, incluant notamment des configurations hybrides conçues pour renforcer la flexibilité du système électrique. ENERTRAG vise ainsi 1 GW de capacité installée en France à l'horizon 2030. Parmi ces projets, un hub de 120 MW dans les Hauts-de-France combinera deux parcs éoliens et un stockage par batteries ; en Nouvelle-Aquitaine, un hub de 110 MW associera trois parcs éoliens et un stockage. Dans chaque cas, les installations seront raccordées via un point de connexion unique.

EL SEWEDY (Egypte) entreprise internationale de premier plan dans les solutions énergétiques et infrastructures intégrées annonce l'ouverture d'une entité juridique à Paris choisie comme pôle stratégique en raison de son environnement commercial très favorable tant vers l'Europe que vers l'Afrique francophone. Cette nouvelle présence permettra de centraliser le commerce mondial de leurs produits électriques, câbles et transformateurs, renforçant ainsi les flux commerciaux à grande échelle et facilitant la fourniture de solutions d'infrastructures essentielles.

OCTOPUS (Royaume-Uni) prévoit d'investir jusqu'à 150M€ pour construire une usine de pompes à chaleur Cosy en France, dès que les volumes d'installation de PAC se matérialiseront. Octopus Energy s'engage à répondre au prochain appel à projets du Gouvernement sur le lancement d'offres intégrées pour les pompes à chaleur. Son ambition, avec ses partenaires installateurs, est de déployer 10.000 des pompes à chaleur fabriquées par Octopus - les "Cosy" - dans les 12 prochains mois, sur tout le territoire.

PRYSMIAN (Italie) leader mondial des câbles et systèmes pour l'énergie et les télécommunications, annonce un nouvel investissement industriel de 28 M€ en France, réparti sur cinq sites situés dans quatre régions (Hauts-de-France, Auvergne-Rhône-Alpes, Grand Est et Bourgogne-Franche-Comté). Cet investissement vise à renforcer les capacités de production du groupe, notamment dans les câbles électriques à haute technologie, afin de répondre aux besoins liés à la transition énergétique, au nucléaire, aux infrastructures numériques et au secteur aéronautique. Il confirme l'engagement durable de Prysmian en faveur de la souveraineté industrielle, de la transition énergétique et de la compétitivité des filières stratégiques en France.

7. LA TAILLE DU MARCHÉ FRANÇAIS, UN ATOUT STRUCTURANT POUR NOTRE ATTRACTIVITÉ

Tourisme & divertissement

La E-SPORT FOUNDATION (Arabie Saoudite) investira environ 250M€ dans l'organisation de la Coupe du monde d'e-sport qui se tiendra à Paris cet été. Cet investissement couvrira les infrastructures, la production, l'hébergement, les transports, la diffusion, les cérémonies d'ouverture et de clôture, et les animations pour les fans. L'événement devrait générer environ 600M€ de retombées économiques indirectes, renforçant ainsi la position de Paris comme capitale mondiale du sport, de la culture et du divertissement et s'inscrivant dans la dynamique des Jeux olympiques de Paris 2024.

Entrepôts logistiques

AMAZON (Etats-Unis) annonce trois nouveaux sites logistiques en Pays de la Loire, Île-de-France et Nouvelle-Aquitaine. Avec le centre de distribution prévu à Ensisheim, ces quatre sites représentent plus de 400 M€ d'investissements prévus et créeront plus de 3 000 emplois en CDI.

GXO (Etats-Unis) prévoit la création de plus de 1 000 emplois, portée par trois projets d'envergures d'ici 2027. À Ferrières-en-Gâtinais, (Loiret), un partenariat de 10 ans avec Unilever donne naissance à un entrepôt automatisé de 60 000 m², générant près de 200 recrutements. Dans le Nord, à Onnaing, un nouveau site de 80 000 m² ouvert pour Action accueillera environ 300 collaborateurs. Enfin, sur le site Zalando de Montereau-sur-le-Jard (Seine-et-Marne), 500 recrutements sont programmés d'ici fin 2026.

VGP (Belgique) foncière familiale européenne spécialisée dans le développement, la gestion et la détention de parcs d'activités de haute qualité (dont 35 % à vocation industrielle) annonce un investissement de plus de 1,5 Md€ en France, réaffirmant son engagement pérenne pour des investissements massifs dans l'hexagone, après avoir créé 129 parcs (soit 10,3 M de m²) dans 17 autres pays en Europe. D'ici 2029, il est prévu de déployer 1Md€ pour livrer 1 million de m² de bâtiments (semi-industrie, parcs d'activité et logistique) qui vont permettre en 6 ans la création de 5.000 emplois directs et 11.250 emplois indirects, sur 250ha de friches. La livraison des 1,5M de m² de bâtiments est prévue en 2 phases, 2027 et 2031

Transports logistiques

BOLUDA (Espagne) leader mondial des services maritimes, prévoit un programme d'investissement de plus de 250M€ sur un horizon de trois à cinq ans afin de renforcer les capacités de remorquage dans les ports stratégiques, accompagner la modernisation des infrastructures portuaires, avec l'ambition de faire des ports français des références mondiales, notamment en matière de sécurité.

DHL GROUP (Allemagne), le groupe DHL, leader mondial de la logistique, réaffirme son engagement en France avec un plan d'investissement supplémentaire d'environ 160 M€ sur la période 2026-2027, destiné à la modernisation de ses infrastructures et à sa transition écologique. Le groupe DHL a lancé plusieurs initiatives concrètes pour atteindre une logistique à zéro émission nette d'ici 2050 : utilisation de carburant d'aviation durable, accélération en matière d'électrification de la flotte et de déploiement des bornes de recharge, et développement de l'énergie solaire. DHL aura ainsi investi près de 900M€ en France en dix ans, contribuant à renforcer la compétitivité industrielle des territoires français et à promouvoir un commerce international plus durable.

INPOST (Pologne) première plateforme européenne de livraison de colis en libre-service pour le commerce électronique, fondateur et propriétaire de Mondial Relay, prévoit d'investir au moins 500M€ supplémentaires en France d'ici 2030 – en mettant l'accent sur l'expérience client et l'automatisation de ses centres de distribution – et prévoit de créer au moins 750 nouveaux emplois, portant ainsi l'investissement total à 1,4Md€.

Biens de consommation

DIAGEO (Royaume-Uni) leader mondial des spiritueux et de la bière, annonce un investissement d'environ 150M€ en France au cours des cinq prochaines années afin de consolider sa présence sur le marché français. Cet investissement reposera notamment sur le renforcement des équipes et le développement des marques. Diageo entend renforcer son engagement dans le secteur CHR (cafés, hôtels, restaurants) à travers des programmes comme World Class et Learning for Life, tout en consolidant sa position d'acteur de la société contribuant à la responsabilité du secteur des boissons.

INGKA GROUP/IKEA (Suède) annonce un investissement supplémentaire de 35 M€ sur la période 2026-2030 pour se rapprocher toujours plus des Français et accélérer sa croissance en France avec comme ambition l'ouverture de 10 magasins IKEA de format compact, représentant à terme environ 300 créations de postes. En parallèle, pour contribuer aux objectifs de croissance durable du groupe, IKEA conforte sa stratégie de livraison multimodale par la Seine avec une nouvelle plateforme logistique sur le site de Port Victor (Paris 15e). Ce site permettra de développer les volumes livrés par la Seine depuis le futur centre logistique de Limay (78) jusqu'au port, puis en véhicules électriques jusqu'au domicile des clients parisiens.

MANGO (Espagne) investira 66 M€ en France entre 2026 et 2028 avec l'ouverture de 45 nouveaux magasins, renforçant son réseau commercial et créant des emplois localement. Présent sur le marché français depuis plus de 30 ans, la France est aujourd'hui le principal marché international du groupe. 83,5 % de ses magasins sont situés dans des villes de taille petite et moyenne, contribuant au dynamisme économique des territoires. Près de 40 % de la population française a accès à un magasin MANGO à proximité immédiate.

NEWELL BRANDS (USA) multinationale américaine spécialisée dans les biens de consommation, annonce un investissement de 40M€ dans son réseau français de production et d'exploitation au cours des trois prochaines années. Cette annonce vise à investir dans l'automatisation, la numérisation et le développement des compétences du personnel afin de bâtir une entreprise plus agile et plus performante sur le long terme.

PPG (USA) annonce un investissement de 40 M€ dans 2 sites industriels existants à Ruitz (62) et Moreuil (80) ainsi que dans le recrutement de 39 emplois d'ici fin 2027. Cet investissement permettra d'améliorer l'efficacité opérationnelle, la flexibilité de production, et d'internaliser entièrement leur logistique.

Economie circulaire

COLEO (Espagne) annonce un investissement de 2,1 M€ pour la création d'une plateforme de tri de textiles usagés issus de la consommation des ménages, en Occitanie, à Lavelanet. Ce projet, issu de la reprise d'une plateforme régionale Emmaüs, permettra à terme de traiter 5 000 tonnes par an, d'employer 60 salariés et d'orienter les textiles vers la réutilisation et le recyclage. Avec cette nouvelle activité, Coleo renforce sa position de leader du recyclage textile en Europe, avec une intégration sur l'ensemble de la filière. Le groupe dispose de trois usines de recyclage en Espagne et a ouvert sa première usine de surtri en France en novembre 2025, près de Toulouse.

8. PARIS CONFIRMÉE COMME PLACE FINANCIÈRE DE RANG MONDIAL

CHECKOUT.COM (Royaume-Uni) l'un des leaders mondiaux des paiements numériques, agréé et régulé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution, annonce aujourd'hui le renforcement de sa présence dans l'Espace économique européen (EEE) avec l'ouverture d'un nouveau bureau à Paris et prévoit d'atteindre 200 collaborateurs en France d'ici la fin de l'année. Ce nouveau bureau permettra de fournir des services d'acquisition locaux aux entreprises numériques et d'agir comme une passerelle pour le traitement des paiements en France et dans les 30 pays de l'EEE. Cette entité constitue un pôle commercial, d'ingénierie et de conformité au sein de laquelle de nombreuses initiatives mondiales en matière de services de paiement seront élaborées et déployées.

FREEDOM HOLDING (Kazakhstan) groupe financier, implanté à Paris, prévoit d'investir 500M€ en France pour développer un écosystème intégré combinant services bancaires, paiements, courtage et services financiers numériques. Le projet devrait créer plus de 200 emplois dans des domaines tels que la technologie, la conformité, le service client, le marketing et les services d'investissement.

LONDON STOCK EXCHANGE GROUP (Royaume Uni) développe ses activités ESG en France. LSEG offre une gamme de scores ESG, en s'appuyant sur ses données et analyses mondiales depuis Paris, afin d'aider les investisseurs à évaluer les risques et opportunités liés à la durabilité et à soutenir leurs décisions d'investissement. En choisissant la France comme siège de son activité ESG dans l'Union Européenne, LSEG renforce la position de la place de Paris comme centre de premier plan pour la finance durable, l'innovation réglementaire et les données financières de confiance. LSEG prévoit environ 12 M€ d'investissements sur les trois prochaines années, reflétant son engagement de long terme en Europe en matière de finance durable via ses solutions ESG.

REVOLUT (Royaume-Uni) après son annonce en 2025 d'un investissement historique d'1Md€ sur trois ans, franchit une nouvelle étape de son développement en France avec un investissement additionnel de 100 M€ d'ici 2030 et la création de 200 emplois supplémentaires, principalement dans les domaines de la lutte contre la fraude financière et du développement commercial, portant ainsi ses effectifs en France à 650 collaborateurs. Avec plus de 7 millions d'utilisateurs, la France est désormais le premier marché européen de Revolut et s'impose comme un pilier stratégique de la croissance du groupe. Revolut poursuit également ses démarches pour obtenir une licence bancaire française, confirmant son ambition d'inscrire durablement son développement au cœur de l'écosystème financier français. Cette nouvelle expansion illustre la volonté de Revolut de faire de la France son hub européen pour l'innovation financière, les paiements numériques et les services bancaires de nouvelle génération.

ILS ONT ANNONCE L'ANNEE DERNIERE ET LE PROJET SE CONCRETISE

FOXCONN-THALES-RADIALL (Taiwan - France) Un an après l'annonce par le Président de la République française, M. Emmanuel Macron, lors du sommet Choose France 2025, de l'ouverture de discussions préliminaires entre Hon Hai Technology Group (Foxconn), Radiall et Thales, les trois entreprises ont posé la première pierre de leur future coentreprise au Barp, près de Bordeaux (Nouvelle-Aquitaine), le lundi 1er juin 2026. Cette société, baptisée Tessalia Technology SAS, sera spécialisée dans l'assemblage et les tests externalisés de semi-conducteurs (OSAT). La production devrait démarrer fin 2029 et atteindre plus de 50 millions de composants SiP (System in Package) par an d'ici 2033. Cette initiative vise à attirer d'autres acteurs industriels afin de soutenir un investissement qui pourrait dépasser 250 millions d'euros d'ici 2033. Tessalia devrait employer 800 personnes à pleine capacité.




La France a consolidé son attractivité en 2025

Portée par une politique d'attractivité assumée et la continuité des réformes engagées, la France s'affirme, depuis sept ans, comme la première destination européenne des investissements internationaux (baromètre EY de l'attractivité de la France 2026).

La France progresse dans l'accueil des sièges sociaux en se positionnant au 2e rang européen sur ce segment. Elle demeure également un pôle majeur pour les activités technologiques et de souveraineté. Elle reste ainsi le 1er pôle européen d'attraction des investissements étrangers dans l'intelligence artificielle, tandis que les secteurs des logiciels et services IT, de la défense et de l'énergie bas-carbone figurent parmi les moteurs de cette attractivité renouvelée.

La France confirme que son attractivité est aussi territoriale avec quatre régions dans le top 15 européen des régions les plus attractives; les investissements étrangers irriguent largement le pays.



Les chiffres du Bilan 2025 des investissements internationaux en France, publiés par Business France, confirment cette dynamique : 1 878 décisions d'investissement ont été enregistrées, permettant la création ou le maintien de 47 734 emplois. Au-delà du volume, ces résultats traduisent une confiance qui se maintient et un tissu d'investisseurs qui se renouvelle, avec l'arrivée de nouvelles entreprises aux côtés de groupes déjà durablement implantés.

L'Union européenne reste la principale source de ces investissements (72 % des projets et 56 % des emplois), tandis que les États Unis et les grands partenaires européens, au premier rang desquels l'Allemagne et l'Italie, comptent parmi les contributeurs majeurs en termes d'emplois.

Cette attractivité s'exprime d'abord par des créations de sites, qui traduisent la capacité du site France à convaincre de nouveaux porteurs de projets. Elle se mesure aussi dans la durée, avec des entreprises déjà présentes qui choisissent de renforcer leurs implantations via des extensions.

Enfin, les reprises rappellent que l'attractivité se joue aussi dans la capacité à préserver et moderniser l'appareil productif : 48 sites en procédure de redressement ont ainsi été repris, permettant de sauvegarder 5 249 emplois.

Au-delà des volumes, les projets traduisent une montée en qualité des investissements, portée par l'innovation, l'industrie et la transition écologique, en cohérence avec les priorités de France 2030. Dans ce cadre, la décarbonation constitue un levier de compétitivité et de réindustrialisation, au service du climat, de l'emploi et de la souveraineté.

Cette dynamique bénéficie à l'ensemble du territoire : les projets d'investissement international irriguent les bassins d'emploi et soutiennent le dynamisme économique local, y compris loin des grandes métropoles.

En 2025, les investissements industriels se déploient largement dans des communes de moins de 20 000 habitants, qui concentrent 45 % des projets et 52 % des emplois associés, illustrant une attractivité qui se diffuse au plus près des besoins des territoires.

L'attractivité de la France bénéficie de la solidité de ses fondamentaux économiques. Elle est reconnue pour la taille de son marché, la qualité de sa main d'œuvre, sa capacité d'innovation soutenue par le plan d'investissement France 2030, la qualité de ses infrastructures et un mix énergétique très largement décarbonée.

EN 2025, LES EXTENSIONS D'USINES PORTENT LA RÉINDUSTRIALISATION AVEC UN SOLDE POSITIF MALGRÉ UN CONTEXTE INTERNATIONAL DÉGRADÉ

Le Baromètre industriel de l'État est un indicateur coordonné et élaboré par la Direction générale des Entreprises (DGE), dont l'objectif est de mesurer, de manière semestrielle, l'évolution de la réindustrialisation en France. Les ouvertures et extensions significatives, ainsi que les fermetures et réductions importantes, sont comptabilisées sur la base de l'effectivité, c'est-à-dire à partir de la première ou de la dernière production sortie de l'usine.


Avec un solde positif de +19 en 2025, la France continue d'ouvrir et d'agrandir davantage d'usines qu'elle n'en ferme, portée par une dynamique qui se maintient grâce aux extensions significatives. Toutefois, dans un contexte international dégradé, le ralentissement se confirme, avec un solde en recul par rapport à 2024 (+88).

MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINÉTÉ
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE

Baromètre industriel de l'État

Mars 2025





Depuis 2017, des réformes en faveur de la compétitivité des entreprises et de la simplification administrative

Grâce à des fondamentaux solides et une dynamique de réformes structurelles engagée depuis 2017, la France est revenue dans le jeu européen en termes de résultats économiques comme de taxation du capital et du travail. Avec une croissance établie à + 0,8 % en 2025, supérieure à celle de l'Allemagne ou de l'Italie, l'économie française s'est montrée résiliente. L'inflation s'est établie à + 0,9 % en 2025, soit un niveau plus faible en France que chez ses principaux partenaires. L'impact du conflit au Moyen-Orient apparaît modéré à ce stade, mais il dépendra de la durée et de l'intensité du conflit. Pour 2026, la prévision de croissance est de + 0,9 %. Le marché du travail résiste : à la fin du 1er trimestre 2026, l'économie française excède d'environ + 1,2 million d'emplois salariés son niveau de fin 2019, qui était alors au plus haut depuis 10 ans.

■ UN ENVIRONNEMENT FISCAL FAVORABLE À L'INVESTISSEMENT

Dans le cadre de la politique macroéconomique de compétitivité menée depuis 2017, outre la baisse du coût du travail et du capital, les impôts ont été diminués de 52 Md€, ménages et entreprises confondus.

Pour les entreprises, cela s'est concrétisé par une baisse progressive sur 5 ans de l'impôt sur les sociétés, passé de 33% à 25%, complétée par une baisse des impôts de production de 10 Md€/an depuis 2021.

Le crédit d'impôt recherche, créé en 1983, amplifié en 2018, est le plus généreux dispositif d'aide fiscale à la R&D des pays de l'OCDE. Il est pérenne, et représente une dépense fiscale moyenne de 7,5 Md€ par an pour l'État.

Créé en 2024 et prorogé jusqu'au 31 décembre 2028, le Crédit d'impôt au titre des investissements en faveur de l'industrie verte accompagne les projets industriels clés de la transition énergétique, en soutenant la production de batteries, éoliennes, panneaux photovoltaïques et pompes à chaleur. Il peut représenter de 15% à 55 % des dépenses éligibles selon la taille de l'entreprise et sa zone d'implantation et constitue l'une des mesures les plus incitatives en Europe en faveur du soutien aux industries vertes.

II UN MODÈLE SOCIAL TRANSFORMÉ

Les réformes successives et approfondies du droit du travail menées depuis plusieurs années en France ont permis de redonner de la flexibilité et de la prévisibilité aux entreprises. La France est le 5ème pays de l'OCDE ayant le plus réduit son indicateur de législation de protection de l'emploi depuis 2013, en permettant notamment :

- De donner de la prévisibilité dans la rupture du contrat de travail grâce à l'instauration d'un plafonnement des indemnités dues en cas de licenciement abusif, et à la limitation du délai de contestation d'un licenciement à un an. Entre 2015 et 2024, le nombre de saisines prud'homales a diminué de -36%, grâce à la réforme des conseils de prud'hommes du 6 août 2015 visant à favoriser la conciliation et accélérer les délais de traitement des affaires.
- De nouveaux mécanismes de restructuration ne reposant pas sur la procédure de licenciement collectif, comme les accords de performance collective ou les ruptures conventionnelles collectives.

Une politique favorable au retour/ maintien dans l'emploi: nouvelles règles d'indemnisation d'assurance chômage (durée minimale de travail), modulation de la durée d'indemnisation; allongement de la durée de cotisation et passage de l'âge de la retraite de 62 à 64 ans pour la majorité des salariés français.

UN TEMPS DE TRAVAIL LOIN DES IDÉES REÇUES

→ Si la durée légale du travail est de 35h/semaine, la durée habituelle hebdomadaire moyenne des salariés à temps complet est de 39,9 heures/semaine en 2024, en tenant compte des heures supplémentaires. Le temps de travail hebdomadaire moyen des cadres à temps complet est de 42,3h/semaine en 2024.

→ Des allègements de cotisations sociales patronales ont permis de préserver la compétitivité de la France en termes de coût du travail. Celui-ci a évolué à la baisse grâce à un allègement de charges sociales équivalent à un gain de 20 Mds€/an pour les entreprises, et grâce à plusieurs mécanismes de réduction. Le coût du travail au niveau du Smic est désormais faible en comparaison européenne, à la fois en niveau et en pourcentage du coût du travail au salaire moyen ou médian.

La productivité horaire du travail résiste par ailleurs : en 2025, elle était de 82,8 dollars 2020 exprimés en parité de pouvoir d'achat (\$PPA), contre 83,4 \$PPA pour l'Allemagne et 84,2 \$PPA pour l'UE.

II ACCROÎTRE LE FINANCEMENT DES ENTREPRISES ET L'ATTRACTIVITÉ DE LA FRANCE [LOI DU 14 JUIN 2024]

Promulguée le 14 juin 2024, la loi visant à accroître le financement des entreprises et à renforcer l'attractivité financière de la France a pour objectif de soutenir la croissance des petites, moyennes et grandes entreprises françaises en mobilisant davantage de capitaux d'investisseurs français, européens et internationaux. Elle vise également à conforter la position de la place de Paris en tant que premier centre financier en Europe. Cette loi s'inscrit dans la continuité des efforts déjà engagés, notamment avec la loi du 22 mai 2019 (loi PACTE) relative à la croissance et la transformation des entreprises, qui ont contribué à faire de la France la destination privilégiée en Europe de nombreux investisseurs internationaux et d'établissements financiers d'envergure internationale. Le dynamisme, la qualité et la diversité de notre système financier contribuent directement au financement de l'économie et à la prospérité de notre pays, créent des emplois directs et indirects et génèrent d'importantes ressources fiscales supplémentaires.

Tout d'abord, la loi cherche à faciliter le financement des entreprises françaises et à mieux orienter l'épargne vers l'économie productive. En particulier, elle prévoit de faciliter les introductions en bourse, en étendant les actions à droits de vote multiples aux sociétés cotées. En pratique, cela permet à une société de lever des capitaux sur les marchés publics tout en donnant un moyen aux fondateurs et aux dirigeants de conserver un plus grand contrôle sur les décisions stratégiques aux moments clés de la croissance de l'entreprise. Par ailleurs, cette loi assouplit le régime des augmentations de capital sans droit préférentiel de souscription pour faciliter leur développement. Plus largement, elle adapte plusieurs dispositifs d'épargne et d'investissement afin de mieux orienter les capitaux vers le financement de long terme des entreprises françaises, des PME, des entreprises innovantes et de l'économie sociale et solidaire. Ces évolutions répondent à des besoins de financement croissants liés notamment à l'innovation technologique, à l'intelligence artificielle, à la transition énergétique et à la réindustrialisation.

Ensuite, la loi accompagne la modernisation et la numérisation des échanges commerciaux afin de faciliter le développement international des entreprises françaises. La réussite des entreprises françaises repose aussi sur des échanges commerciaux plus fiables, plus simples et plus fluides, en France et à l'étranger. Le texte prévoit ainsi la dématérialisation des titres transférables, comme les lettres de change ou les billets à ordre. Les entreprises françaises bénéficieront d'une baisse du coût de leurs activités de financement du commerce, ce qui facilitera leur croissance à l'international. Cette réforme permet également de moderniser le droit français en l'adaptant davantage aux standards internationaux du commerce numérique et aux nouveaux usages technologiques.

Par ailleurs, cette loi comprend également des mesures destinées à maintenir la compétitivité de la place financière de Paris dans un contexte de forte concurrence entre grands centres financiers. À ce titre, cette loi plafonne les indemnités de licenciement des preneurs de risque. Pour calculer l'indemnité de licenciement des traders et de leurs responsables directs, le montant de la rémunération mensuelle prise en compte par les juges en cas de licenciement jugé sans cause réelle et sérieuse ne pourra plus dépasser celui du plafond annuel de la sécurité sociale.

Enfin, le développement des entreprises et leur financement doivent ainsi être accompagnés par un droit français compétitif. Dans cet esprit, ce texte a modernisé les règles d'organisation des instances de gouvernance des entreprises (assemblées générales et conseils d'administration et de surveillance). En parallèle, cette loi a acté la spécialisation de la Cour d'appel de Paris en matière d'arbitrage international, qui renforcera l'attractivité de la place de Paris dans ce domaine.

I | ADAPTATION DES COMPÉTENCES AUX ÉVOLUTIONS DU MARCHÉ DU TRAVAIL ET AUX NOUVEAUX MÉTIERS

Depuis la réforme de 2018, l'apprentissage a connu une très forte augmentation des entrées en formation. 879 000 nouveaux contrats ont été signés en 2025, contre 306 000 en 2017, portant à plus d'un million le nombre d'apprentis en cours de contrat fin 2025. Cette montée en charge a été favorisée par la libéralisation de l'offre de formation des centres de formation des apprentis et du cadre réglementaire des contrats, ainsi que par la mise en place d'une aide unique de l'État à destination des employeurs d'apprentis.

Le plan « France 2030 » dédie 2 Md€ à la formation aux métiers d'avenir, avec un objectif de formation de 400 000 personnes/an, grâce à la sélection et au financement de dispositifs innovants de formation. Parmi les premières réalisations qui ont engagées plus de 1,3 Md€, ce sont déjà 100 000 nouvelles places de formation ouvertes dans les filières stratégiques France 2030 : structuration d'une offre de formation sur le quantique, 65 écoles de production « faire pour apprendre » pour former 10 000 jeunes/an (industrie, bâtiment, restauration, secteur du bois...), école de la batterie... »

La loi industrie verte prévoit enfin des dispositifs permettant d'envisager 50 000 ingénieurs diplômés par an d'ici à 2027, de proposer des places supplémentaires en IUT, licences professionnelles, masters et doctorats scientifiques, ainsi que de favoriser l'attractivité des métiers de l'industrie auprès des jeunes et des écoliers.

I | SIMPLIFICATION DE LA VIE ÉCONOMIQUE [LOI DU 26 MAI 2026]

La loi de simplification de la vie économique a été définitivement adoptée le 15 avril 2026, après deux années de consultations approfondies et de débats parlementaires. L'objectif de cette loi est triple : (i) alléger les contraintes administratives, (ii) améliorer la trésorerie des entreprises, (iii) accélérer les projets industriels, énergétiques et numériques en France. Elle répond à une attente forte des acteurs économiques comme des territoires.

Ce texte prévoit des mesures pour améliorer l'accès à la commande publique, faciliter les cessions d'entreprises et généraliser la médiation avec l'administration. Elle crée également un conseil de la simplification chargé de conduire des « tests entreprises » sur les projets de normes ayant un impact économique.

Par ailleurs, la loi introduit des mesures dérogatoires pour accélérer les projets industriels et de transition énergétique (antennes-relais, biodiversité, procédures d'aménagement). Les centres de données (data centers) de dimension industrielle pourront, sous conditions, être qualifiés de « projets d'intérêt national majeur » (PINM). Cette qualification, créée en 2023 par la loi Industrie verte pour les projets industriels, permet aux projets sélectionnés de bénéficier d'un certain nombre de dérogations procédurales en matière d'urbanisme, de raccordement électrique et de reconnaissance d'intérêt public majeur, afin d'accélérer leur déploiement.



La France, terre d'attractivité pour les infrastructures IA

A l'occasion du Sommet pour l'action sur l'IA et de Choose France 2025, **13 entreprises ont annoncé leur souhait d'investir en France dans les centres de données ; un an plus tard, 11 d'entre elles ont déjà pu sécuriser au moins un site pour s'y implanter.** Ce sont en outre, à date, **6 GW de capacité électrique pour des centres de données qui ont pu être sécurisés** par l'ensemble des porteurs de projets en France, grâce aux efforts continus de la « **Task force** » dédiée mise en place par le Président de la République.

Cette dynamique témoigne de l'implication continue de l'Etat à tous les échelons, sous l'impulsion de la « Task force », pour concrétiser les projets annoncés au Sommet pour l'action sur l'IA et à Choose France 2025. Un total de 63 sites situés sur l'ensemble du territoire métropolitain qui bénéficient d'une surface, d'une capacité de raccordement électrique et d'une acceptabilité locale qui les rendent propices à l'accueil de centres de données ont été identifiés, offrant aux entreprises les conditions nécessaires à leurs projets d'implantation. De plus, la procédure de raccordement « fast-track », aujourd'hui déployée sur 5 sites, a permis d'accélérer significativement le raccordement de sites de très forte puissance électrique, particulièrement stratégiques pour doter la France des supercalculateurs nécessaires à son positionnement dans la course à l'IA. La Task Force continue d'ailleurs d'identifier de nouveaux sites « fast-track » pour répondre aux besoins croissants du secteur.

Ainsi, en 2026, la France s'impose comme le pays européen le plus attractif pour l'implantation de supercalculateurs IA et centres de données. Outre une volonté politique forte, la France compte de nombreux atouts. Jouissant d'une position géographique particulièrement stratégique et d'infrastructures de réseau de pointe, qu'ils s'agissent de câbles sous-marins ou de fibre optique, la France est un territoire hyperconnecté à l'Europe, à l'Amérique du Nord, à l'Afrique et à l'Asie. En matière de production d'électricité, la France est le pays le plus excédentaire de l'UE et sa production, décarbonée à plus de 95%, devrait continuer à croître de 2% par an. Dès lors, l'hébergement de centres de données en France contribue aussi à réduire l'empreinte carbone et plus généralement environnementale de l'infrastructure numérique mondiale, faisant de notre pays non seulement une terre d'attractivité mais aussi un modèle du numérique éco-responsable.

DES MESURES DE SIMPLIFICATION ADMINISTRATIVE

Les projets de centres de données bénéficient déjà des avancées permises par la loi Industrie verte qui s'appliquent à tous les projets.

Dans le cadre du projet de loi de simplification de la vie économique, le gouvernement soutient l'extension du statut de projet d'intérêt national majeur aux centres de données. Ce statut permet d'accélérer certaines procédures administratives : les mises en conformité des documents d'urbanisme, lorsque nécessaires, peuvent être réalisées par l'Etat et non par la collectivité, et le permis de construire peut être remis par l'Etat avec l'accord de la collectivité. Ce statut permet également que les raccordements électriques soient priorités ou accélérés si nécessaire, et que l'obtention de la dérogation espèces protégées, si nécessaire, soit sécurisée.

UNE PROCÉDURE ACCÉLÉRÉE DE RACCORDEMENT AU RÉSEAU ÉLECTRIQUE POUR LES PROJETS TRÈS CONSOMMATEURS, DISPONIBLE UNIQUEMENT SUR QUELQUES SITES TRÈS FAVORABLES DU POINT DE VUE DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE

Le raccordement accéléré de certains projets au réseau électrique est un facteur clé de la politique industrielle et de la compétitivité française. En effet, la rapidité du raccordement électrique est un critère déterminant dans le succès des projets de centres de données, surtout lorsque ceux-ci sont fortement consommateurs. C'est pourquoi le gestionnaire du réseau électrique, RTE, a imaginé une procédure dite « fast track » permettant le raccordement, à horizon 2028-2029, des consommateurs de très forte puissance au réseau très haute tension (400kV) de RTE, dont les centres de données.

Le Gouvernement a demandé à RTE d'initier cette procédure pour cinq premiers sites en France, qui se situent dans les régions Hauts de France et Ile de France :

- au sein de la ZAC du Bosquel (Somme, Hauts-de-France) pour une capacité initiale de 1 000MW ;
- au sein du Parc d'activité des Soufflantes à Escaudain (Nord, Hauts-de-France) pour une capacité initiale de 700MW ;
- au sein de la ZAC des Bordes à Fouju (Seine-et-Marne, Ile-de-France) pour une capacité initiale de 700MW ;
- au sein du Grand Port maritime de Dunkerque (Nord, Hauts-de-France) pour une capacité initiale de 700 MW ;

« UNE PROCÉDURE ACCÉLÉRÉE DE RACCORDEMENT AU RÉSEAU ÉLECTRIQUE
POUR LES PROJETS TRÈS CONSOMMATEURS »

→ à l'emplacement de l'ancienne centrale EDF de Montereau à Vernou-la-Celle-sur-Seine et La-Grande-Paroisse (Seine-et-Marne, Ile-de-France) et pour une capacité initiale de 700MW.

Par la suite, la procédure « fast track » pourra être activée sur de nouveaux sites au fil de l'eau, au fur et à mesure de l'identification de fonciers pertinents et des évolutions du réseau électrique.

**LES CENTRES DE DONNÉES, AU CŒUR DU PLAN
D'ÉLECTRIFICATION DU GOUVERNEMENT**

Le gouvernement a engagé un dialogue fourni avec la filière dans le cadre des travaux sur le plan d'électrification, afin d'identifier les mesures permettant d'accélérer le raccordement des centres de données. Faciliter l'implantation d'infrastructures numériques en France permet à la fois d'électrifier les usages, de soutenir la production d'énergie nucléaire et renouvelable en lui assurant des débouchés stables, et de renforcer l'attractivité du pays, notamment dans le domaine de l'intelligence artificielle



La France positionnée sur l'ensemble de la chaîne de valeur de l'IA

■ L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE FRANÇAISE : UN DES ÉCOSYSTÈMES LES PLUS AVANCÉS AU MONDE

En l'espace de quelques années, l'écosystème français s'est hissé parmi les leaders. Sur les 13 porteurs de projets ayant formulé des annonces lors du Sommet pour l'action sur l'IA, à Choose France et Choose France édition France, 11 ont déjà sécurisé un site. 56 entreprises bénéficient aujourd'hui de l'accompagnement de la task force de l'État, pilotée par la DGE et réunissant Business France et RTE. Dès la fin d'année 2025, une puissance électrique cumulée de 6 GW a été sécurisée pour des projets de centres de données.

L'État accompagne cette dynamique à travers une politique ambitieuse articulée autour de trois axes : excellence scientifique, infrastructures de classe mondiale et formation de grande ampleur. Avec France 2030, plus de 2,5 milliards d'euros ont déjà été investis pour soutenir la recherche, le développement technologique et l'innovation. Les trois phases de la stratégie IA ont permis la mise en place de 9 clusters d'excellence, la multiplication des chaires et doctorats, et la fixation d'un objectif de 100 000 personnes formées chaque année à l'horizon 2030.

La France se positionne ainsi comme un pôle d'excellence mondial en IA, alliant innovation de pointe et stratégie pragmatique. En plus de contribuer à la souveraineté technologique européenne, son écosystème est un levier de performance pour l'ensemble des secteurs industriels et représente un modèle équilibré entre développement économique et cadre éthique. Il offre ainsi aux investisseurs internationaux un accès stratégique au marché européen, avec la garantie d'une sécurité réglementaire et de perspectives de croissance solides.



PARIS-SACLAY, HUB D'INNOVATION MONDIALE

Paris-Saclay s'impose comme l'un des tout premiers pôles scientifiques et technologiques mondiaux : le plateau concentre à lui seul environ 15 % de la R&D privée française et constitue aujourd'hui le premier cluster d'innovation en IA en France avec plus de 300 laboratoires publics et la présence des plus grands acteurs industriels (Thales, Safran, EDF, TotalEnergies, IBM, Danone, Prologium...).

L'arrivée de la ligne 18 du Grand Paris Express (métro), prévue en octobre 2026, est un accélérateur décisif : elle connecte pleinement Saclay au cœur du Grand Paris, renforce son accessibilité internationale et change d'échelle dans son attractivité pour les talents et les investisseurs.

Dans ce contexte, Choose France a permis de mobiliser une dizaine de dirigeants d'entreprises internationales autour d'une visite du plateau de Paris-Saclay, en présence de Philippe Baptiste, Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Espace de France, Valérie Pécresse, Présidente de la Région Ile-de-France, et Alain Aspect Prix Nobel de Physique.

Cette visite a été l'occasion de mettre en lumière la qualité et la densité de l'écosystème scientifique, technologique et industriel du territoire, afin de susciter de futurs projets d'implantation et d'investissement. **Des emplacements exceptionnels sont actuellement proposés pour des entreprises technologiques en forte croissance et leurs centres de recherche.**

■ UN AN APRÈS LE SOMMET POUR L'ACTION SUR L'IA, LES ANNONCES SE CONCRÉTISENT

Sur les 13 porteurs de projets ayant formulé des annonces lors du Sommet pour l'action sur l'IA, à Choose France et Choose France édition France, plus de 75 % ont déjà sécurisé un site. 56 entreprises bénéficient aujourd'hui de l'accompagnement de la task force de l'État, pilotée par la DGE et réunissant Business France et RTE. Dès la fin d'année 2025, une puissance électrique cumulée de 15 GW a été sécurisée pour des projets de centres de données.

Ce chiffre témoigne d'un changement d'échelle inédit et positionne la France comme un territoire de référence pour l'accueil d'infrastructures stratégiques au service de l'intelligence artificielle.

L'Etat a également identifié 63 sites considérés comme adaptés à l'accueil de centres de données, sur la base de critères exigeants combinant disponibilité foncière, capacité de raccordement au réseau électrique et acceptabilité locale. Pour répondre aux besoins des porteurs de projets, l'Etat et RTE ont mis en place une procédure accélérée de raccordement au réseau de transport d'électricité. Celle-ci permet de réduire à 3 ou 4 ans les délais de raccordement, de sites d'une puissance potentielle supérieure à 400 MW et présentant des caractéristiques techniques favorables. Cinq sites ont d'ores et déjà bénéficié de la procédure « fast track » : Escaudain (Hauts-de-France), Fouju (Ile-de-France), Le Bosquel (Hauts-de-France), Montereau (Ile de France) et le Grand Port Maritime de Dunkerque (Hauts-de-France). Le premier raccordement "fast track" a été formalisé entre le consortium porté par MGX (Campus IA) et RTE pour le site de Fouju le 26 janvier. La task force travaille à l'identification de sites « fast track » supplémentaires.

I | RENFORCER LES CHAÎNES DE VALEUR INDUSTRIELLES DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE EN FRANCE

Le président de la République réunira lors d'une table ronde plusieurs acteurs mondiaux de l'industrie électronique. La France n'est en effet pas seulement un territoire d'implantation pour les centres de données, mais se positionne comme un acteur de premier plan dans les chaînes de valeur industrielles de l'intelligence artificielle.

Dans les domaines de la construction, des infrastructures électriques et de refroidissement, des batteries ainsi que de la connectivité, la France héberge des champions internationaux. Afin de renforcer son empreinte industrielle sur le marché porteur des infrastructures numériques, l'industriel Schneider annonce ainsi cette année un partenariat avec Softbank pour la construction d'une usine d'éléments préfabriqués pour l'équipement de centres de données. Positionnera alors la France comme précurseur en ce domaine.

De plus, la France entend renforcer son écosystème pour la production de puces pour les datacenters et de serveurs. STMicroelectronics a récemment annoncé la conclusion d'un contrat pluriannuel portant sur plusieurs milliards de dollars avec AWS, portant sur la fourniture de composants pour la connectivité au sein des centres de données. Les sociétés Sipearl, VSora, Kalray ou Arago développent des processeurs innovants. La nouvelle société créée par Thalès, Foxconn et Radiall en vue de bâtir et d'opérer une usine d'assemblage de semi-conducteurs en France sera en mesure d'offrir des solutions de packaging avancé nécessaires à la fabrication des processeurs de pointe.

Le partenariat entre BULL et Foxconn, pour la relocalisation en Europe de certaines parties de la chaîne de valeur des serveurs, illustre la traction de ces investissements dans les centres de données sur toute la chaîne de valeur. La dernière phase de ce partenariat prévoit d'ailleurs la localisation de certaines étapes à haute valeur ajoutée à Angers, en France.

LA RÉGION HAUTS-DE-FRANCE, UNE « VALLÉE DE L'IA » BÉNÉFICIAIRE DE LA DYNAMIQUE D'IMPLANTATION DE CENTRES DE DONNÉES

L'essor des infrastructures d'IA en France témoigne du rôle clé joué par les territoires dans l'attraction des investissements, ainsi que des retombées positives dont leurs écosystèmes peuvent bénéficier. Ainsi, la région Hauts-de-France est devenue ces dernières années un territoire moteur pour l'implantation de centres de données, en concentrant trois des sites « fast track » identifiés (Escaudain, Dunkerque, Le Bosquel) et en accueillant des projets de grande ampleur tels que celui de Data4 à Cambrai et de Softbank à Dunkerque.

Les Hauts-de-France bénéficient en effet d'atouts exceptionnels : une localisation à la croisée de l'axe Francfort-Londres-Amsterdam-Paris, une bonne disponibilité foncière et électrique, ainsi qu'un haut niveau de connectivité. Au-delà de ses atouts, la région dispose surtout d'un écosystème numérique dynamique, qu'il s'agisse de laboratoires de recherche (e.g., CNRS, Inria), d'universités, écoles et organismes de formation (e.g., Ecole centrale de Lille, Mines Télécom, UTC Compiègne) ou d'entreprises, bénéficiant et contribuant à la fois à l'implantation de centres de données.

Territoire porteur d'une histoire industrielle riche, la région Hauts-de-France trouve dans l'implantation d'infrastructures numériques un relai de revitalisation par les nouvelles technologies de certaines de ses friches, mais aussi un levier de réindustrialisation et d'emploi. L'installation de Schneider Electric à Dunkerque, qui y produira des équipements électriques pour Softbank et emploiera 350 personnes, s'inscrit ainsi pleinement dans cette logique de positionnement de la France et de ses territoires le long de la chaîne de valeur numérique et industrielle de l'IA.



Les chaînes de valeur industrielles au service de la souveraineté énergétique

Le président de la République réunira lors d'une table ronde plusieurs acteurs de la chaîne de valeur des industries de l'énergie. Cette filière joue un rôle structurant dans la production, la transformation et la distribution d'énergies bas carbone, et a un effet d'entraînement majeur sur l'ensemble des autres filières industrielles, pour lesquelles l'accès à une énergie propre, fiable et compétitive constitue une condition indispensable à leur propre décarbonation.

En effet, face à l'urgence climatique et aux conflits géopolitiques, la France a réaffirmé ses ambitions en matière de souveraineté énergétique et de décarbonation avec la publication de la troisième programmation pluriannuelle de l'énergie qui fixe un cap clair d'augmentation de la production électrique décarbonée au moyen d'une chaîne de valeur industrielle souveraine et locale. La PPE3 apporte de la visibilité sur la demande à l'ensemble des filières industrielles. Ainsi l'appel d'offres éolien en mer numéro 10 participe à l'indépendance énergétique française et à la création d'un cadre stable et prévisible aux projets industriels existants et émergents.

Dans le cadre de sa stratégie de renforcement de la souveraineté énergétique, la France a mis en place des mesures de soutien aux investissements dans l'ensemble des segments des chaînes de valeur des industries vertes : soutien par le plan France 2030, crédit d'impôt industrie verte, accompagnement de projets, appui à la recherche de sites, simplification de procédures... Ces soutiens ont d'ores et déjà permis de lancer plusieurs projets stratégiques, qui viennent conforter la souveraineté énergétique de la France et de l'Europe et développer l'industrie et l'emploi dans nos territoires.



La France, un leadership touristique mondial

"Connect France" et "Paris Stop-over" : la France réaffirme son Leadership touristique mondial en offrant des expériences inoubliables au voyageurs internationaux

Avec 102 millions de touristes internationaux en 2025, la France confirme sa place de première destination touristique mondiale et poursuit sa stratégie de montée en gamme, afin d'atteindre les 100 milliards d'euros de recettes internationales à horizon 2030.

Dans un contexte de concurrence accrue, renforcer notre hub aérien est essentiel pour soutenir l'attractivité, la compétitivité et le rayonnement de la destination France. C'est tout le sens de l'initiative « Connect France », lancée sous le haut-patronage du président de la République par le Groupe ADP et Air France. Elle vise à faire de la France une plateforme incontournable des mobilités internationales et un moteur d'attractivité touristique.

Carrefour des déplacements en Europe, la France doit aussi continuer de capter les flux de passagers internationaux pour leur faire vivre une expérience touristique inoubliable. Le programme « Paris Stop-over », inauguré ce 1er juin 2026 et opérationnel dès le 9 juin, s'inscrit pleinement dans cette ambition : transformer des passagers en correspondance en visiteurs, puis en ambassadeurs de la France.

Porté par Air France et Groupe ADP, il offre aux acteurs touristiques d'Île-de-France et des régions voisines une opportunité unique de capter une clientèle internationale à fort pouvoir contributif et d'élargir le réseau mondial de prescripteurs de la destination. Offres d'hôtels, de transferts et de sites à visiter, « Paris Stop-over » donnera accès à des packages exclusifs pour les passagers qui sont en escale à Paris et qui souhaitent visiter Paris et sa région.

« Paris Stop-over » est proposé avec des partenaires culturels et touristiques majeurs — Accor, Disneyland Paris, la Tour Eiffel, ou encore Giverny — et illustre la force d'un écosystème touristique et culturel unique tout en contribuant directement à la dynamique d'attractivité mise en avant lors du sommet Choose France.



La Chine lors de cette 9^{ème} édition

La Chine est l'un des principaux partenaires économiques de la France en Asie. La taille de son marché et le développement de ses capacités d'innovation en font un acteur incontournable. Cependant le déficit commercial bilatéral n'est pas soutenable. Lors de sa visite d'Etat en décembre 2025, le président de la République a proposé à son homologue une voie de rééquilibrage coopératif de la relation économique et commerciale franco-chinoise, fondée, entre autres choses, sur des investissements chinois de qualité en France. Inciter les entreprises chinoises à investir productivement en France répond à un double objectif : contribuer à la création de richesse sur le territoire national et renforcer la souveraineté industrielle de la France.

L'attraction de projets industriels chinois en France doit donc s'inscrire dans le cadre d'une approche stratégique et exigeante en termes de qualité des investissements, en prenant en compte des facteurs tels que la localisation de la R&D, la valeur ajoutée créée en France, le recours à une sous-traitance européenne et la création d'emplois de qualité au profit des Françaises et des Français.

Pour ce faire, la France souhaite valoriser le haut niveau d'engagement entre la France et la Chine. Le marché français et européen, disposant d'atouts en matière d'innovation et de développement industriel et technologique et reposant sur une forte sécurité juridique, est ouvert aux investisseurs chinois.

Ces enjeux seront abordés lors du Sommet Choose France à l'occasion d'une table ronde France-Chine, présidée par le président de la République et rassemblant une dizaine d'investisseurs chinois. Cette table ronde, qui s'inscrit dans la continuité de la visite du président de la République en Chine, sera ouverte par ce dernier et clôturée par le ministre de l'Europe et des Affaires étrangères. Les discussions permettront d'explorer des pistes d'investissements dans des secteurs variés et porteront le message d'une France ouverte, attractive, exigeante et souveraine.



Le sommet Choose France 2026

La 9ème édition du Sommet Choose France accueillera une exposition de 6 entreprises françaises présentant des innovations liées aux secteurs de la défense, du spatial, de la santé ou encore de la deeptech.

■ EXPOSITION « INNOVATION » :

→ **Delair** conçoit, fabrique et commercialise une gamme complète de drones aériens et sous-marins pour des applications d'inspection industrielle et de sécurité/défense. Avec plusieurs milliers de drones en opération dans plus de 75 pays, Delair se positionne comme un des leaders européens des robots multi missions. Créé en 2011 à Toulouse, au pied des pistes des pionniers de l'Aéropostale, la société est également présente à Marseille, Grenoble et Paris. Delair compte 250 salariés pour un chiffre d'affaires 2025 de 50 Millions d'€.

→ **Exotrail** est un opérateur spatial développant et exploitant des satellites multi-missions en orbites basse et géostationnaire. Dénommés spacevan, ils sont conçus pour permettre des services avancés et des expérimentations en orbite. S'appuyant historiquement sur un solide héritage en propulsion électrique hérité du CNRS, l'entreprise conçoit et fournit également des systèmes de propulsion miniaturisés haute performance pour satellites auprès de clients variés. Positionnée à l'intersection des applications commerciales et de défense, Exotrail soutient dans une quinzaine de pays à l'export des capacités durables, sécurisées et agiles au service de l'infrastructure spatiale. Basée à Massy en Essonne, la deeptech du spatial compte plus de 200 collaborateurs et dispose de capacités industrielles de 5.000 m² pour passer à l'échelle et devenir un leader européen de la logistique orbitale.

→ **Injectpower** développe et produit des solutions d'énergie ultra miniaturisées à base de microbatteries tout-solide rechargeables sans fil pour les dispositifs médicaux implantables. Aussi fines qu'un cheveu, à haute densité d'énergie, elles permettent de rendre autonomes toute une nouvelle génération de solutions pour le monitoring et le traitement de pathologies chroniques en ophtalmologie (comme le glaucome), neurochirurgie, cardiologie, qui pèsent pour près de 85% des budgets de santé des Etats. Fondée en 2020, exploitant un portefeuille de plus de 40 brevets, basée sur plus de 20 ans de recherche et développement notamment au CEA, nos solutions affichent des performances uniques et inégalées au niveau de miniaturisation requis. L'énergie est un des éléments clefs pour obtenir des données médicales fiables et représentatives, pierre angulaire de la santé digitale de demain. Notre positionnement est déjà international avec des partenariats aux USA pour le glaucome et un premier produit certifié sur le marché pour 2029.

→ Créée début 2023, **Spore.Bio** a développé la première technologie au monde capable de détecter, quantifier et identifier des micro-organismes en seulement 10 minutes, contre plusieurs jours pour les méthodes traditionnelles. Spore.Bio répond à un enjeu majeur de santé publique et de contrôle qualité industriel : des bactéries et micro-organismes qui évoluent, mutent et se propagent toujours plus rapidement, rendant leur détection dans les environnements agroalimentaires, pharmaceutiques, cosmétiques et cliniques plus critique que jamais. Avec sa plateforme instantanée, sans réactif et pilotée par l'intelligence artificielle, Spore.Bio ouvre la voie à une nouvelle génération de contrôle qualité via des analyses microbiologiques plus rapides, plus fiables et adaptées aux enjeux sanitaires et industriels d'aujourd'hui.

→ **Welinq** est une startup française spécialisée dans les réseaux quantiques et l'interconnexion des ordinateurs quantiques. Fondée en 2022 et issue des travaux de recherche de Sorbonne Université, elle développe des mémoires quantiques capables de stocker et transmettre des informations quantiques avec une très grande précision. Sa technologie repose sur des nuages d'atomes refroidis par laser et vise à connecter différents processeurs quantiques pour créer les futurs data centers quantiques. Welinq se distingue par une approche mêlant matériel et logiciel afin d'assurer l'interopérabilité entre plusieurs architectures quantiques. L'entreprise collabore notamment avec Pasqal et Quandela et participe activement au développement de l'écosystème quantique européen.

→ **Fairmat**, fondée en 2020 est une entreprise de deeptech spécialisée dans le recyclage de déchets et matériaux composites en fibre carbone issus de l'industrie aéronautique. Grâce à des procédés mêlant robotique, intelligence artificielle et recyclage mécanique avancé, Fairmat développe une économie circulaire autour des composites carbone. L'entreprise fournit déjà plusieurs grands groupes industriels et ambitionne de devenir un acteur mondial du recyclage de matériaux avancés. Elle a connu une forte croissance grâce à plusieurs levées de fonds et au soutien de partenaires industriels européens.

■ LANCEMENT DU SITE WELCOME TO FRANCE OPÉRÉ PAR BUSINESS FRANCE

À l'occasion de Choose France 2026, Business France met en ligne son nouveau site welcome.businessfrance.fr, dédié à l'accompagnement des entreprises étrangères dans leurs projets en France.

Le site a pour vocation à aider les entreprises internationales à choisir la France et à recruter des talents internationaux. Il rassemble des contenus et des services conçus pour éclairer la prise de décision à chaque étape d'un projet d'implantation.

Le site propose notamment des informations permettant de comparer l'attractivité de la France avec celle de ses principaux concurrents européens, ainsi que des contenus opérationnels pour comprendre l'environnement des affaires sur les sujets économiques et juridiques. Il donne également accès aux informations publiques incontournables pour s'implanter et développer ses activités sur le territoire français.

Pensé pour un public international, le site met à disposition des contenus traduits en sept langues afin de garantir un accès simple et direct à l'information. Il intègre également des contenus structurés et optimisés pour les usages numériques actuels, notamment pour faciliter leur exploitation par des outils d'intelligence artificielle et améliorer l'expérience utilisateur.

CAMPAGNE MAKE IT ICONIC

L'essor des infrastructures d'IA en France témoigne du rôle clé joué par les territoires Terre d'initiatives et d'innovation, la France séduit les acteurs internationaux. La campagne « MAKE IT ICONIC. Choose France / MARQUEZ LES ESPRITS. Choisir la France » vise à amplifier le rayonnement et l'attractivité de l'Hexagone à l'échelle internationale.

Une campagne de communication internationale

Marquer les esprits pour inviter à choisir la France. Tel est l'objectif de la campagne internationale lancée en octobre 2023 dans cinq pays (Allemagne, Canada, Émirats arabes unis, États-Unis et Inde) et amplifiée dans le monde entier par le réseau diplomatique et les opérateurs de l'État.

Elle s'est poursuivie en 2024 dans cinq pays supplémentaires (Royaume-Uni, Corée du Sud, Italie, Japon et Qatar), et avec un objectif constant : générer de la préférence et de la considération auprès d'un public d'investisseurs et de leaders d'opinion sur les enjeux sectoriels qui les concernent directement.

En 2025, la campagne a bénéficié d'un nouvel asset de taille : le film manifeste, dévoilé lors de la 8e édition du sommet Choose France à Versailles. Réalisé par Kate McMullen, il met en récit le talent français pour créer, innover et faire bouger le monde. Avec fierté et malice, il multiplie les références aux symboles qui font rayonner la France à travers le monde, qu'il s'agisse de sciences, de sport, de mode ou de gastronomie.

Ce film a ensuite été diffusé dans cinq pays cibles (Allemagne, Canada, Corée du Sud, Inde et Japon) à destination d'un public business premium et de leaders d'opinion, via des chaînes business internationales et locales, des réseaux professionnels et sur des vols long-courriers.

La campagne met ainsi en lumière l'audace et l'esprit d'innovation qui caractérisent la France et qui nourrissent son dynamisme économique, son savoir-faire ainsi que sa vitalité culturelle et artistique.

Une signature singulière : « MAKE IT ICONIC. Choose France / MARQUEZ LES ESPRITS. Choisir la France »

Tel un cri du cœur, la signature « MAKE IT ICONIC. Choose France » (en français : « MARQUEZ LES ESPRITS. Choisir la France ») est une invitation à l'audace, à ce panache français constitutif de notre héritage. Ce sont les histoires de chaque personnalité et lieux emblématiques sélectionnés, aussi personnelles qu'universelles, qui portent haut l'état d'esprit français.

Chacun d'entre eux symbolise, à sa façon, par son histoire et ses réussites cet esprit audacieux, et tous invitent à vivre, à oser et à partager ce petit « je ne sais quoi » qui les rend iconiques et participe, dans le même temps, à faire rayonner la France à travers le monde. ./.

Pour en savoir plus : <https://www.choosefrance.fr/fr/>

I | LES ÉVÉNEMENTS PARALLÈLES : LE LABEL CHOOSE FRANCE AU SERVICE DU RAYONNEMENT

Chaque année, différents événements labélisés Choose France sont organisés par des partenaires sur des thématiques en lien avec le Sommet.

En 2026, différents événements rythment cette 9^{ème} édition, notamment :

Un événement réunissant des fonds souverains et fonds de pension publics étrangers est organisé à l'initiative de Roland LESCURE, Ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique. Cet événement rassemblera, autour des fonds étrangers présents, des acteurs financiers nationaux dans l'objectif de favoriser les échanges et les partenariats stratégiques mutuels dans des secteurs d'avenir. Il aura également pour objet de valoriser la qualité et le dynamisme des start-ups, PME et ETI françaises et d'explorer la manière dont des fonds souverains et de pension publics étrangers pourraient contribuer à leur croissance.

I | CHOOSE FRANCE, SOMMET CERTIFIÉ ÉVÉNEMENT RESPONSABLE

Le Sommet « Choose France » s'inscrit dans une démarche de responsabilité sociale et environnementale depuis 2020. En 2026, la certification se poursuit conformément à la nouvelle version 2024 de la norme ISO 20121, garantissant un cadre d'exigence reconnu à l'échelle internationale.

Le Secrétariat général du Sommet assure le suivi des recommandations issues des audits de certification et de suivi, réalisés en amont et pendant le Sommet, et fixe de nouveaux objectifs dans une logique d'amélioration continue.

Dans le cadre de la « Charte événement responsable du Sommet Choose France », le Secrétariat général du Sommet s'engage à respecter les quatre principes du développement durable : le devoir d'inclusion, de vigilance, de transparence et d'intégrité.

Pour renforcer l'impact de cette démarche, le processus de certification s'accompagne d'une volonté forte de sensibiliser et mobiliser les participants, les parties prenantes et les partenaires autour des enjeux de développement durable.

À cet effet, le Secrétariat général du Sommet s'appuie sur plusieurs partenaires et prestataires engagés :

- Stock CO₂, labellisé par le ministère de la Transition écologique, de la Biodiversité et des Négociations internationales sur le climat et la nature ainsi que par l'Agence nationale de la cohésion des territoires, contribue à la neutralité carbone du Sommet en permettant aux participants de soutenir le projet « Les Terres Nouvelles du Val » à Theuville (Eure-et-Loir). Déployé sur 346,52 hectares, ce projet agricole met en place des pratiques vertueuses visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre et à augmenter le stockage de carbone dans les sols, contribuant à séquestrer 1 973 tonnes de CO₂ sur sa durée de vie;vie ;
- Sokoia, titulaire du label engagé RSE et du label européen Responsibility Europe, est le partenaire mobilier du Sommet, incarnant un ancrage territorial fort et une démarche sociétale de long terme ;
- Neve Nettoyage et Muto complètent ce dispositif, en assurant respectivement la gestion écoresponsable des déchets et la valorisation des matériaux dans une logique d'économie circulaire.